

Rapport de gestion

2019



■ GESTION 2019 ■

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à la tradition du partage de compétences entre la Commission de gestion et la Commission des finances, la Municipalité a le privilège de vous présenter ci-après son rapport d'activités pour l'exercice 2019 de la Commune de Chavornay.

Ce rapport de gestion se compose de :

- Rappel des décisions prises par le Conseil communal de Chavornay en 2019;
- Motions en cours ;
- Rapport des municipaux concernant leur dicastère.

■ Conseil communal 2019

1 Séance du Conseil communal du 7 mars 2019

De prendre acte de la démission de la secrétaire suppléante et d'élire sa remplaçante.

D'adopter le nouveau règlement de police et sa directive et d'abroger le règlement de police de Chavornay du 13 décembre 2008.

D'adopter le nouveau règlement sur les naturalisations et de fixer l'entrée en vigueur du règlement dès son approbation par le Chef du Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS) et d'abroger le règlement communal sur l'acquisition et la perte de bourgeoisie de la Commune de Chavornay adopté le 27 juin 2002.

2 Séance du Conseil communal du 2 mai 2019

D'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux de remplacement d'une conduite d'alimentation en eau potable et de défense incendie située dans le secteur de la route d'Orbe et d'accorder à ce titre un crédit de CHF 102'000.00 HT. La dépense sera réglée par la trésorerie courante et fera l'objet d'un prélèvement sur le compte de bilan 9280.4 "Financements spéciaux et fonds de réserve, eau".

D'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux d'entretien de la cuve ronde du réservoir de l'Esserton et d'accorder à ce titre un crédit de CHF 54'000.00 HT. La dépense sera réglée par la trésorerie courante et fera l'objet d'un prélèvement sur le compte du bilan 9280.4 "Financements spéciaux et fonds de réserve, eau".

D'autoriser la Municipalité à modifier le règlement sur la vidéosurveillance.

D'adopter le règlement des sépultures et des cimetières et son annexe n° 1.

3 Séance du Conseil communal du 13 juin 2019

D'élire le Bureau du Conseil.

D'adopter les statuts de l'Association Scolaire et d'Accueil de jour Intercommunale de Chavornay et Environs (ASAICE) et de créer l'Association Scolaire et d'Accueil de jour Intercommunale de Chavornay et Environs (ASAICE) et d'y adhérer et d'autoriser la Municipalité à signer tous les actes y relatifs.

D'adopter le rapport de gestion 2018 et donner décharge à la Municipalité pour sa gestion 2018.

D'adopter les comptes communaux pour l'exercice 2018 comme suit :

Recettes	CHF 25'008'493.09
Dépenses	CHF 24'316'416.78
Bénéfice 2018	CHF 692'076.31

4 Séance du Conseil communal du 26 septembre 2019

D'adopter l'arrêté d'imposition à 70.5 % pour les années 2019 et 2020, tel que présenté.

D'autoriser la Municipalité à procéder à l'étude permettant la mise à jour du plan directeur de la distribution d'eau potable et d'accorder à ce titre un crédit de CHF 55'000.00 HT. La dépense sera réglée par la trésorerie courante et fera l'objet d'un prélèvement sur le compte de bilan 9280.4 "Financements spéciaux et fonds de réserve, eau".

5 Séance du Conseil communal du 7 novembre 2019

Séance annulée.

6 Séance du Conseil communal du 12 décembre 2019

D'adopter le budget de fonctionnement pour l'année 2020 comme suit :

Charges	CHF 21'077'830.00
Revenus	CHF 21'030'160.00
Excédent de charges	CHF 47'670.00

D'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux de déplacement d'une conduite d'alimentation en eau potable et de défense incendie située dans le secteur du Vieux-Moulin et d'accorder à ce titre un crédit de CHF 105'000.00 HT. La dépense sera réglée par la trésorerie courante et fera l'objet d'un prélèvement sur le compte de bilan 9280.4 "Financements spéciaux et fonds de réserve, eau".

7 Motions en cours

24.09.2015 Le Conseil communal accepte la motion de M. Marc Kunze dont la teneur est la suivante :

Présenter au Conseil communal un rapport sur :

- L'utilisation des toits des bâtiments communaux afin de produire de l'énergie propre via des panneaux solaires.
- L'incitation qui peut être faite au niveau communal afin d'utiliser les énergies renouvelables.

La Municipalité a élaboré un cahier des charges et a confié un mandat d'étude à un étudiant de l'HEIG-VD pour son travail de diplôme.

06.04.2017 Le Conseil communal accepte la motion de M. Olivier Briand dont la teneur est la suivante :

Présenter au Conseil communal un rapport sur :

- Une étude de faisabilité de créer un aménagement sécurisé le long de la rue de la Cité, côté route cantonale.

Un mandat d'étude a été confié au bureau Christie & Gyga Ingénieurs Conseil SA.

02.11.2017 Le Conseil communal accepte la motion de la Commission des finances dont la teneur est la suivante :

Présenter au Conseil communal un rapport sur :

- Une estimation de la situation financière afin de clarifier les coûts liés à la construction et au fonctionnement de l'UAPE avant de démarrer l'étude concernant la phase 2 des travaux de la RC 293.

Le budget 2019 accepté par le Conseil communal en date du 15.12.2018 tient compte des charges d'exploitation de l'UAPE.

8 Démissions et assermentations

Lors de la séance du Conseil communal du 07.03.2019, suite à la démission de Mme Sarah Scaperrotta, Mme Ria Matile a été élue secrétaire suppléante.

Séance du 02.05.2019. M. Roger Metroz, du groupe PLR et M. Steve Gruaz, du groupe Chavornay Ensemble, remplaceront Mme et M. Peneveyre, démissionnaires.

Lors de la séance du 26.09.2019, suite à la démission de Mme Sandrine Viglino, Mme Océane Auzepy-Renard a été assermentée.

Suite à la démission de Mme Virginie Leubaz, le groupe n'ayant pas de membre à présenter, un arrangement s'est fait entre les différents groupes. Il y a eu élection tacite en date du 26.08.2019 et le groupe PS et social écologique a présenté M. Domenico Guadagnino pour remplacer Mme Leubaz. M. Roger Metroz, du groupe PLR et Indépendant, n'avait pas pu être assermenté en date du 13.06.2019 et il l'est lors de cette séance.

Lors de la séance du 12.12.2019, suite à la nomination de M. Yves Leuenberger à la Municipalité, M. Nicolas Viquerat, viennent-ensuite du PLR, est élu, Mmes Christiane Chevalier et Natacha Steiner ayant renoncé à prendre cette place.

9 Votations fédérales & cantonales

- Elections cantonales & communales

Date	Objet	Oui	Non	Participation Chavornay
10.02.2019	"Stopper le mitage - pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage)"	317	673	34.34 %
19.05.2019	Loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)	887	236	39.00 %
19.05.2019	Arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)	642	492	39.00 %
Date	Objet	Bulletins rentrés		Participation Chavornay
17.03.2019	Election complémentaire au Conseil d'Etat, 1 ^{er} tour	886		29.97 %
20.10.2019	Election des 19 membres vaudois du Conseil national	1'095		36.86 %
20.10.2019	Election de 2 membres vaudois du Conseil des Etats, 1 ^{er} tour	1'103		37.13 %
10.11.2019	Election de 2 membres vaudois du Conseil des Etats, second tour	985		32.99 %
24.11.2019	Election complémentaire à la Municipalité, 1 ^{er} tour	995		32.77 %

Finances

Administration générale

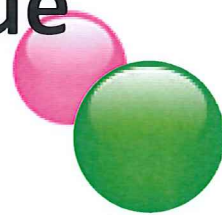
Stratégie de développement

Développement économique

Ressources humaines

Relations extérieures

Informatique



■ Finances - Administration générale - Ressources humaines - Relations extérieures

10 Finances

10.1 Etat des finances communales de Chavornay

L'état des finances communales de Chavornay reste bon, la marge d'autofinancement qui se situe depuis plusieurs années autour de 3 millions nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité. Les amortissements obligatoires se situant autour de 1.8 mio, il reste un résultat positif d'environ 1.7 mio. Les investissements nécessaires pourront ainsi être assurés.

10.2 Les comptes de la Commune seront affectés ces prochaines années par :

- l'introduction de la RIE III qui devrait représenter une diminution de recette fiscale d'un peu plus de 2 points d'impôt,
- la bascule de l'AVASAD qui implique une diminution d'impôt communal mais en parallèle une augmentation de l'impôt cantonal,
- la mise en route et les charges d'exploitation de l'UAPE,
- les gros investissements déjà votés par le Conseil communal, ainsi que les investissements encore à venir prochainement en dépit desquels nous avons pour devoir de maintenir nos dettes dans des proportions raisonnables. Les emprunts de la Commune qui oscillent entre un taux négatif (ce qui signifie que nous recevons de l'argent pour emprunter) et un taux de 1.09 % sont historiquement très bas. Il serait très tentant de dépenser au-delà du nécessaire et raisonnable mais, en cas de renversement de la tendance, cela nous serait préjudiciable,
- l'acceptation par le Conseil de la motion de la Commission des finances qui a été traitée lors d'une séance subséquente. La Municipalité a estimé que les préoccupations de la Commission des finances et du Conseil étaient justifiées; elle a donc décidé de suivre les recommandations de la motion et a gelé les travaux d'étude pour la requalification de la route de Corcelles. Après revisite du plan d'investissements et confirmation de l'impact de la RIE III et du parascolaire, la Municipalité a montré que les investissements nécessaires peuvent être assumés, les rapports et préavis seront donc déposés en temps voulu,
- la construction des parois antibruit et l'assainissement de la route de Corcelles qui ont pris du retard en raison des oppositions et recours, ce qui contribue à améliorer passagèrement nos finances, mais nous nous exposons également à un risque de diminution des subventions fédérales,
- l'état de notre réseau d'égouts et l'extension du séparatif EC et EU qui constitueront également de grosses dépenses ces prochaines années.

11 Administration générale

Municipalité de Chavornay - Législature 2017 - 2021 (situation au 31.12.2018)

<u>Administration générale - Finances</u> <u>- Développement - Informatique</u> M. Christian KUNZE	Finances - Administration générale - Stratégie de développement - Développement économique - Ressources humaines Relations extérieures - Informatique
<u>Instruction publique</u> M. Didier LOMBARDET	Ecoles - Parascolaire - Petite enfance
<u>Bâtiments communaux</u> M. Eric GORGERAT	Gestion de tous les bâtiments communaux - Conciergerie - Locations Energies renouvelables - Relations inter villageoises
<u>Voirie - Eau - Epuration - Pompiers</u> M. Pascal DESPONDS	Voirie - Eau - Epuration - Pompiers
<u>Sécurité publique –</u> <u>Parcs & promenades</u> M. Gérald OTTIGER	Police - ORPC - Contrôle des habitants - Sécurité au travail Parcs & promenades - Relations inter villageoises – Intégration des étrangers
<u>Affaires sociales - Culture –</u> <u>Sociétés locales</u> M. Yves LEUENBERGER	Affaires sociales - Affaires culturelles - EJED - Séniors Sociétés locales
<u>Aménagement du territoire</u> M. Guillaume ABETEL	Aménagement du territoire - Urbanisme - Police des constructions - Vente de terrains communaux - Salubrité
<u>Déchets - Forêts - Domaines</u> Mme Laurence MARCHAND	Déchets - Forêts - Domaines - Relations inter villageoises
<u>Travaux - Services industriels</u> M. Paolo TROILO	Travaux - Gaz - Electricité - Eclairage public - Télé réseau

11.1 Séances de Municipalité

Suite à la démission de Mme Jovanka Favre en date du 09.09.2019, M. Yves Leuenberger a été élu le 24.11.2019. Il a repris le dicastère de Mme Jovanka Favre sans modification.

Dans le courant de l'année 2019, la Municipalité de Chavornay a tenu 48 séances ordinaires.

11.2 Visite des nonagénaires

Onze habitantes et habitants ont fêté leur nonantième anniversaire en 2019 et ont reçu la visite d'une délégation municipale. Il s'agissait de Mmes Hélène Martignier, Marie-Louise Regamey, Anne-Lise Martinet, Antoinette Malherbe, Gertrud Paux, Madeleine Perazzi, Anne-Marie Lombardet, Louise Miéville-Nobs et de MM. Jean-Pierre Tüscher, Angelo Braghiroli et Michel Rochat.

11.3 Doyenne de la Commune

Au 31.12.2019, il s'agissait de Mme Madeleine Verly de Corcelles-sur-Chavornay qui est née le 06.06.1918.

11.4 Visite préfectorale

Conformément aux dispositions de l'article 141 de la Loi sur les communes, M. le Préfet du district a procédé, le 11 octobre 2019, à la visite annuelle de l'administration communale de Chavornay, ceci pour l'année 2019. Le contrôle effectué par M. le Préfet a permis d'évoquer les dossiers d'actualité dans les relations Etat-Communes et de constater la très bonne tenue des différents registres.

11.5 Litiges et procédures en cours

En date du 30.10.2019, les deux recours contre la pose des parois antibruit ont été retirés suite à la signature d'une convention devant la Cour de droit administratif et publique. Les coûts engendrés par ces deux recours se montent à environ CHF 95'000.00.

Au 31.12.2019 la Commune doit toujours faire face à plusieurs procédures en cours contre des projets communaux tels que l'accès à la déchetterie existante et la réalisation de la rue du Levant, émanant toutes du même quérulent.

La Municipalité a dû confier la défense de ses intérêts à un avocat.

Par contre, la dénonciation pour violation du secret de fonction a fait l'objet d'une ordonnance de classement rendue le 12.03.2019 par le Ministère public de l'arrondissement du Nord vaudois. La violation du secret de fonction n'a pas été retenue.

11.6 Dossiers transversaux

Certains dossiers conduits par les municipaux en charge font également intervenir le syndic ou un deuxième municipal. Ces dossiers, souvent stratégiques, vont fortement influencer le futur de la Commune. Il s'agit en particulier des dossiers en rapport avec la circulation, l'urbanisme, la planification scolaire et l'accueil pré et parascolaire.

La mise en vigueur de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) a laissé apparaître que Corcelles-sur-Chavornay, Essert-Pittet et la zone du Vieux Moulin sont surdimensionnées, de sorte qu'en cas de révision du PGA (plan général d'affectation) de la Commune, des parcelles situées à Corcelles-sur-Chavornay, à Essert-Pittet et au Vieux Moulin devraient être dézonées. Dès lors, la Municipalité a décidé, en l'état, de ne pas procéder à la révision du PGA.

Par ailleurs, le PPA (plan partiel d'affectation) de la zone industrielle est en révision et un nouveau PPA du quartier des Moellettes est en cours d'élaboration.

Le syndic ainsi que les municipaux concernés sont en charge de ces dossiers.

11.7 Mandats de représentation du syndic de Chavornay

La Commune est représentée par le syndic dans plusieurs sociétés ou associations qui sont :

- Assemblée des syndics du district,
- Assemblée de l'Union des Communes Vaudoises (UCV),
- Commission d'impôts, délégué,
- Conseil des 50 de l'UCV (délégué par l'assemblée des syndics du district),
- Association de Développement Economique Orbe-Chavornay (ADEOC),
- Association pour le Développement du Nord-vaudois (ADNV),
- Commission formation de l'ADNV, membre,
- Syndicat d'Améliorations Foncières de la Zone Industrielle (SAF-ZIN), dont la comptabilité est assurée par le boursier communal,
- Assemblée des syndics et secrétaires de l'ancien district d'Orbe,
- Commission de l'EIAP (Etablissement intercommunal pour l'accueil parascolaire), président (délégué par l'assemblée de district).

Par ailleurs, M. Didier Lombardet est membre du Conseil d'administration de VOénergies Holding SA et représente la Commune dans cette entreprise.

11.8 Programme de législature

Le programme de législature est suivi en tenant compte des moyens financiers de la Commune ainsi que des événements imprévus qui viennent prioriser certains engagements.

11.9 Site Internet

Le nouveau site Internet a été mis en production le 12.12.2019 à l'entière satisfaction de la Municipalité. Le module Notify permet à tout un chacun de s'abonner à des communications communales telles que les événements, les publications au pilier public ou le Chavornay Infos.

12 Ressources humaines

Municipaux	Dicastères	Responsables communaux	Employés	Apprentis
Christian Kunze, Syndic				
	Ressources humaines	Serge Willommet, Secrétaire municipal	Véronique Malherbe	Apprenti 3ème
	Développement		Ariane Baer	
	Administration générale		Lionel Doutaz, huissier	
	Relations extérieures			
	Finances	Jean-Luc Stäubli, Boursier	Karine Fall	Apprenti 2ème
	Informatique		Gaëtana Duvoisin	
			Nathalie Chollet	
Guillaume Abetel				
	Aménagement du territoire	Joël Badini, Technicien communal		
	Urbanisme			
	Police des constructions			
	Vente de terrain communaux			
	Salubrité			
Didier Lombardet				
	Petite enfance			Apprenti 1ère
	Parascolaire			
	Ecoles			
Yves Leuenberger				
	Sociétés locales	Débora Grisel, Educatrice sociale		
	Affaires culturelles		Julie Dogny	
	Affaires sociales			
	EJED			
	Intégration des étrangers			
	Séniors			
Eric Gorgerat				
	Bâtiments communaux	Ernest Jäggi, Intendant	David Truffer	Apprenti 3ème
	Locations		Maria De Simone	
	Conciergerie	José Merlo, Resp. Conciergerie	Anny Sanchez Rossier	
	Energies renouvelables		Cristina Monteiro	
	Relations intervillageoises		Duvillard Norbert	
Pascal Desponds				
	Pompiers			
	Epuration			
	Eau			
	Voirie			
Laurence Marchand				
	Déchets	Olivier Bischof, Responsable Voirie	Mathieu Amy	
	Forêts		Guy Cavin	
	Domaines		Lionel Oulevay	
	Relations inter-villageoises		Pierre-André Basset	
			Mike Vagnières	
			Paul Lareau	
			Alan Zuzollo	
			Daniel Graf	
Paolo Troilo				
	Travaux			Apprenti 3ème
	Routes			
	Services industriels			
Gérald Ottiger				
	Contrôle des habitants	Viviane Flück, Préposée au CH		Aurélia Bally
	Sécurité au travail			
	ORPC	Serge Bonin, Assist. sécurité publique		
	Police			
	Parcs & Promenades		Charles Neuenschwander	
	Relations inter-villageoises		Patrick Von Siebenthal	
			Jean-Claude Roulin	
		Janaki Yellepeddi		
		Thierry Vuagniaux		

Au 31.12.2019, la Commune comptait 22.35 EPT et 5 apprentis.

Il y a lieu de rajouter les collaborateurs qui sont rémunérés au tarif horaire tels que les patrouilleurs, les personnes en charge des déchetteries et les auxiliaires.

Les collaboratrices dévouées aux écoles, à savoir Mmes Thanusha Ponniah, Carole Pose et Stéphanie Thévenaz, ainsi que les animatrices des devoirs surveillés, ne sont également pas prises en considération dans le décompte.

La collaboration avec M. Michel Marchand s'est arrêtée au 31.12.2019 après 730 jours d'arrêt maladie.

12.1 Mutations dans le personnel

Pour faire face à la cessation d'activité de Mme Irma Maire, nous avons fait appel pour une période déterminée à Mme Violeta Gligorova.

Apprentis

En juillet 2019, Mlle Letissia Gentile a obtenu son CFC d'employé de commerce. Mlle Gentile travaille actuellement à la Commune de Vallorbe.

A la rentrée du mois d'août, la Commune a engagé une apprentie, il s'agit de Mlle Lorie Correia, employée de commerce.

Au 31.12.2019, la Commune formait 5 apprentis dans les métiers suivants : employé(e)s de commerce (3), agent d'exploitation voirie (1), agent d'exploitation conciergerie (1).

12.2 Formation continue

La formation continue du personnel est assurée par la participation aux divers cours de formation ou séminaires ad hoc.

M. Guy Cavin poursuit sa formation aboutissant au brevet fédéral d'exploitant de STEP.

Mmes Viviane Flück et Aurélia Bally ont suivi des cours sur la nouvelle loi sur les étrangers et les naturalisations.

M. Corentin Perrottet a obtenu le permis de cariste.

Une partie du personnel communal a également suivi des cours sur les amendes d'ordres.

12.3 Collaboration avec les services communaux et remerciements

Les différents dicastères ont fait régulièrement appel aux compétences de l'administration communale, du bureau technique, de la sécurité publique, du service de voirie, de la conciergerie, de l'intendance et des travailleuses sociales de proximité. La collaboration entre les services est efficiente.

13 Relations extérieures

13.1 Fusion

Les derniers règlements ont été uniformisés et une réflexion sur les armoiries a été entamée. Un préavis sera présenté au Conseil communal en 2020.

13.2 Relations avec les Communes proches

Une rencontre entre les Municipalités de Chavornay et d'Orbe a eu lieu le 03.12.2019 et une rencontre avec la Municipalité de Bavois a eu lieu le 06.05.2019.

14 Actions pour la durabilité dans notre Commune

Depuis de nombreuses années notre Commune est sensible au développement durable sous différents aspects. Le Canton a publié récemment un recueil sur les "Actions pour la durabilité dans les communes". Chavornay a été actif dans des projets de développement durable, notamment dans :

14.1 Entretien écologique des espaces verts et des bandes herbeuses

Suppression de l'utilisation de pesticides et de glyphosate, achat d'une machine à désherber.

14.2 Lutte contre les plantes exotiques envahissantes

Soutien du programme de remplacement des haies.

14.3 Renaturation des lacs et des cours d'eau

Renaturation du ruisseau de Mivellaz et renaturation et protection des crues du Nozon.

Projet de renaturation du Talent.

14.4 Energie

Réalisation de bâtiments Minergie pour les écoles.

Installation de panneaux photovoltaïques.

Réalisation de CECB pour les bâtiments.

Constitution d'un fonds communal pour encourager les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Projet de création d'une centrale solaire avec financement participatif sous forme de coopérative.

14.5 Planification territoriale

Installation de parois antibruit sur la RC 293.

Assainissement de la route de Corcelles par un revêtement phono absorbant.

14.6 Emploi

Création de places d'apprentissage au sein de la Commune.

14.7 Déchets

Informations régulières à la population.

Action "Coup de balai".

Construction d'une nouvelle déchetterie communale.

14.8 Santé et cohésion sociale

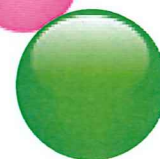
Mise à disposition de jardins familiaux et création de places de jeux.

Construction de logements adaptés et d'un CAT pour personnes âgées et à mobilité réduite.

14.9 Protection de la faune

Construction de nichoirs pour les hirondelles et les martinets.

Instruction publique
Parascolaire
Petite enfance



■ Instruction publique - Parascolaire

15 Instruction publique

15.1 Préambule

Toutes les activités du dicastère sont englobées dans la nouvelle Association Scolaire et d'Accueil de Jour Chavornay et Environs (ASAICE) créée et assermentée le 14.08.2019 sous l'égide de M. le Préfet Etienne Roy.

Le rapport de gestion idoine a été remis aux délégués de la Commune de Chavornay, notamment à la COGEF, pour examen, rapport et adoption lors du Conseil Intercommunal du 24.03.2020 dont les éléments les plus importants sont repris ci-dessous.

Il subsiste cependant l'activité sous contrat de droit privé sous l'appellation COCHE (COMmission CHavornay et Environs) pour la période du 01.01. au 14.08.2019; les comptes remis par M. le boursier illustrent ces comptes séparés. Ainsi, pour l'année 2019 deux comptabilités ont été établies :

- 14.08.2019 Contrat de droit privé,
- 15.08. - 31.12.2019 ASAICE sous Association au sens des art. 112 à 127 LC.

Il est rappelé ci-dessous les divers événements de l'année 2019.

- **Juin 2019**, adoption des statuts de l'ASAICE par les Conseils communaux et généraux d'Ependes, Belmont, Suchy, Chavornay et Bavois,
- **14 août 2019 - Chavornay**, mise en place de l'ASAICE, nomination du Conseil Intercommunal et du Comité de direction,
- **18 septembre 2019 - Suchy** : budget 2020 (préavis n° 01/19),
- **Traitement et vacations CI et CODIR** (préavis n° 02/19),
- **20 novembre 2019 - Chavornay**
 - Délégation de pouvoirs (préavis n° 03/19)
 - Dépenses imprévisibles et exceptionnelles (préavis n° 04/19)
 - Adoption du règlement du Conseil Intercommunal (préavis n° 05/19)
 - Adoption du règlement sur les transports scolaires de l'ASAICE (préavis n° 06/19)
 - Adoption du règlement du Conseil d'Etablissement (préavis n° 07/19).

15.2 Comité de Direction (CODIR)

Le Comité de direction est composé de cinq membres, un par Commune membre, choisis parmi les municipaux en fonction.

Président	Didier Lombardet, Chavornay
Vice-présidente	Carole Glauser, Ependes
Membres	Mélanie Crausaz, Bavois
	Céline Réganely, Belmont-sur-Yverdon
	Alexandre Muriset, Suchy

Le Comité de direction fonctionne comme une Municipalité et comporte 4 dicastères :

Organisation/Finances	Carole Glauser – Didier Lombardet
Bâtiments	Céline Réganely – Didier Lombardet
Informatique	Alexandre Muriset
Transports	Mélanie Crausaz – Alexandre Muriset

Le Comité de direction a tenu 6 séances plénières au cours de l'année 2019 (pour la période d'août à décembre).

Le secrétariat du Comité de direction est assuré par Mme Carole Pose, secrétaire municipale à Bavois. La comptabilité est tenue par M. Jean-Luc Stäubli, boursier de la Commune de Chavornay.

15.3 Dicastère Organisation & Finances

15.3.1 Présidence

Le Président assure la gestion financière en direct avec le boursier et l'administratrice de l'IAC par des séances régulières. Outre les séances mensuelles du CODIR, il participe aussi aux séances de la FAJE et de l'OAJE.

15.4 Conseil de l'Etablissement primaire et secondaire de Chavornay & Environs

Le Conseil d'Etablissement de l'ASAICE comprend 12 membres :

- 3 représentants des autorités intercommunales ;
- 3 représentants des parents d'élèves ;
- 3 représentants de la société civile ;
- 3 représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement.

Le Conseil d'Etablissement, lieu d'échanges et de discussions dont les compétences s'exercent essentiellement en matière d'activités parascolaires, a tenu 2 séances au cours de l'année 2019, les 12 mars et 8 octobre.

15.4.1 Personnel d'encadrement EPSCE

Mme Thanusha Ponniah est conseillère école-famille et Mme Stéphanie Thévenaz est responsable des devoirs surveillés.

15.4.2 Commissions permanentes

Deux commissions permanentes œuvrent en son sein :

- **Commission "Parents d'élèves"**
Composée des trois représentants des parents d'élèves, son but est d'organiser une réunion avec les parents au moins 2 fois par législature afin de servir de lien entre eux et le CET.
- **Commission "Bal des promotions"**
Elle est composée de Mmes Martine Beauverd et Guylaine De Nicola ainsi que de M. Jean-Luc Hofmann. Le bal a eu lieu le 4 juillet 2019. Il a réuni 58 élèves sur 74, soit un taux de participation de 78 %, ce qui peut être qualifié de bon.

Le règlement de l'EPSCE a été validé par le CET. Un mandat a également été confié au Parlement des jeunes de l'établissement pour l'aménagement des préaux du Verneret. Enfin, deux demi-journées de congé seront accordées aux élèves les 20.05.2020 et 12.05.2021.

15.4.3 Projet Eco-school

L'EPSCE a reçu le label Eco-school lors de la cérémonie d'inauguration du Bâtiment C du Verneret, le 7 juin 2019, en présence de Mme la Présidente du Conseil d'Etat, Nuria Gorrite.

15.4.4 Promotions scolaires du 4 juillet 2019

La cérémonie des promotions scolaires a eu lieu le jeudi 4 juillet à la salle polyvalente de Chavornay, réunissant l'ensemble de l'Etablissement secondaire. La manifestation s'est poursuivie par un bal organisé par le Conseil d'Etablissement à l'intention des élèves

terminant leur scolarité. Avant le bal, les élèves et leurs familles avaient la possibilité de se restaurer aux deux food-trucks présents pour l'occasion.

15.4.5 GAS - VD

Le Groupement des Associations scolaires vaudoises a été constitué, auquel le Comité de direction de l'ASAICE a décidé d'adhérer.

Plusieurs sujets sont traités au sein de ce groupement dont le financement des camps en regard de la décision du TF et un groupe de travail a été nommé.

15.4.6 Cantine scolaire - Réfectoire

Une cantine a été installée sur le site du Verneret à la rentrée scolaire de 2019. La capacité de l'UAPE du Verneret a été augmentée à 48 places en août 2019.

15.4.7 Budget - Comptes

Le budget pour l'année 2020 (préavis n° 01/19) a été adopté par le Conseil Intercommunal de l'ASAICE le 18 septembre 2019.

Les comptes de l'exercice 2019 sont détaillés dans le préavis n° 01/20. Ils sont audités par la COGEF et présentés au Conseil Intercommunal du 24.03.2020.

15.5 Dicastère des Bâtiments

Les 2 classes du collège d'Essert-Pittet ne sont pas occupées pour l'année scolaire 2019-2020. Une décision quant à leur avenir devra intervenir courant 2020.

Le Bâtiment C du Verneret doit encore faire l'objet de contrôles et de mises en conformité dans le cadre des travaux de garantie sous la responsabilité de JPF Construction SA.

La salle de gym de Corcelles est dans l'attente d'un projet de rénovation pour permettre de garder les enfants scolarisés à Corcelles sur place et, éventuellement, d'en déplacer sur le site depuis la Cité; on espère voir ce projet réalisé pour la rentrée d'août 2020. Cette réalisation aurait des effets non négligeables :

- économie de frais de transport entre Corcelles et Chavornay,
- libération de périodes de gym sur le site du Verneret.

15.6 Dicastère des Transports

15.6.1 Problèmes comportementaux et déprédations

En application des dispositions de la charte des transports adoptée en 2006, la Commission des transports a été interpellée quelques fois afin d'avertir des élèves dont le comportement inadéquat dans les bus scolaires a été dénoncé par les transporteurs ou sur plaintes de parents. Les conflits ont été réglés.

15.6.2 Organisation & prestataires

MicroGIS s'est chargé, comme pour les années précédentes, de l'organisation de la rentrée 2019. Les transports sont organisés de manière concertée avec le groupement scolaire de l'ASIOR, CarPostal/Faucherre, Poncet et Helvecie.

Cette année encore, le Comité de direction a été sollicité à de nombreuses reprises afin de répondre à des demandes de prise en charge d'élèves afin de les conduire chez leur maman de jour. Ces transports sont accordés à bien plaisir, en fonction des places disponibles dans les bus et à condition de ne représenter qu'un lieu de prise en charge. Cette pratique complique toutefois passablement la gestion des transports.

Les contrats avec les transporteurs arrivant à échéance fin juillet 2020, un appel d'offres a été lancé conjointement avec l'Association Scolaire Intercommunale d'Orbe & Région,

en collaboration avec la société Vallat Partenaires SA. Le lot 1 a été attribué à CarPostal et le lot 2 à la société Helvecie. Les contrats sont en cours de rédaction par le service juridique de Vallat.

15.7 Dicastère Informatique

Toutes les classes ont été équipées de tableaux interactifs.

L'EPSCE a été choisi par la DGEO dans le programme "Ecole numérique".

15.8 Relations avec la Direction de l'Etablissement primaire et secondaire Chavornay & Environs

15.8.1 Direction

Le Comité de direction tient à relever les excellentes relations entretenues tant avec la directrice que le secrétariat de l'Etablissement. La directrice participe, avec voix consultative, aux séances de Comité, ce qui permet une interaction plus rapide entre les différents intervenants. Nous relevons que la Mme la Directrice, Anne Fournand, a quitté son poste fin novembre pour reprendre la direction du Gymnase d'Yverdon-les-Bains. Le poste est actuellement vacant et sera repourvu au printemps 2020. Entre-temps, la direction a été confiée par intérim à Mme Valérie Favre-Magnin, doyenne.

15.8.2 Effectifs

Les enseignants, tous confondus, ETP partiels et temps pleins, sont au nombre de 112 enseignants et 8 assistantes à l'intégration.

Le nombre d'élèves au 31.12.2019 étaient de 1'027.

Les 752 élèves du primaire sont répartis en 38 classes.

Les 275 élèves de secondaire sont répartis en 14 classes.

16 Parascolaire & Accueil de Jour

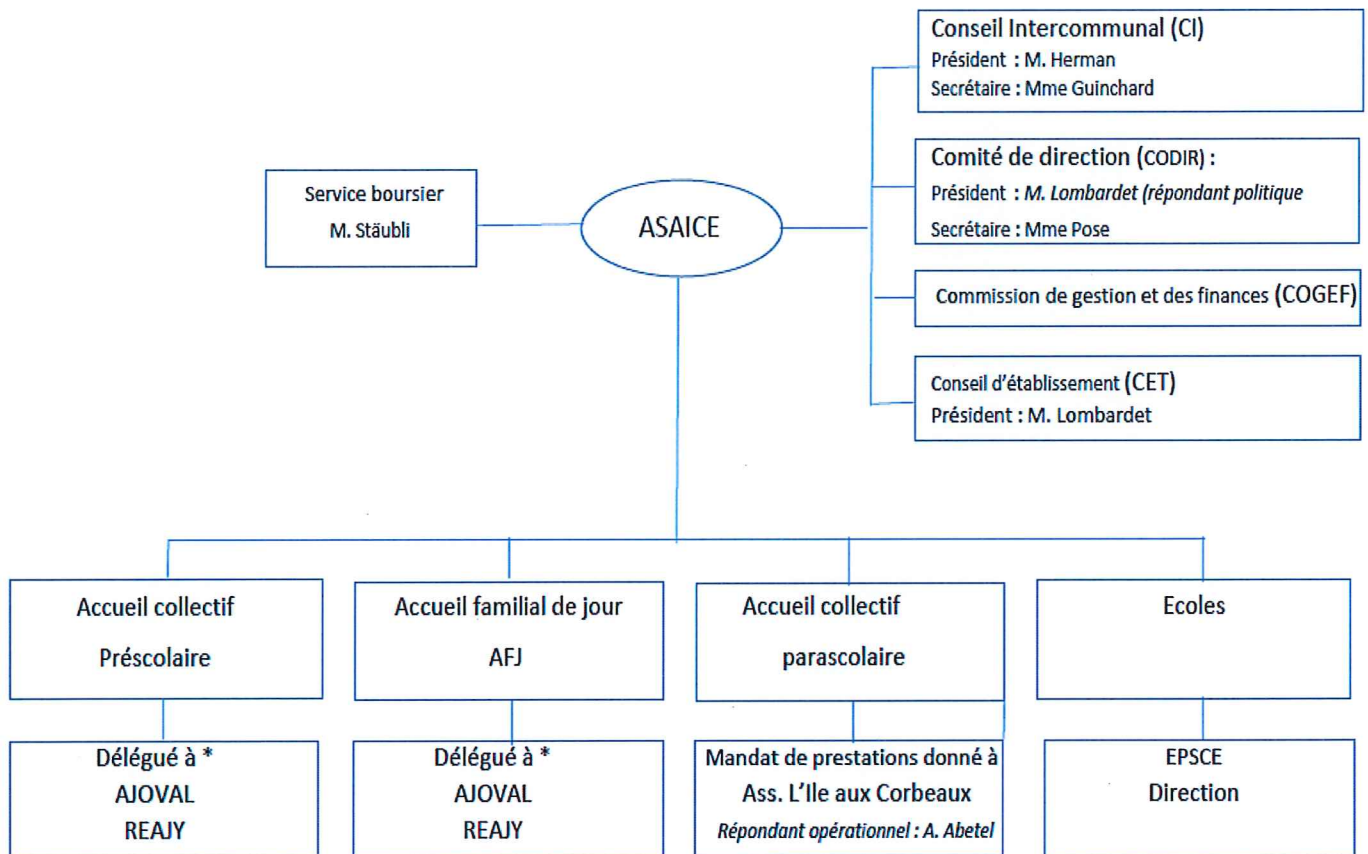
L'ASAICE a été reconnue par la FAJE, ce qui permet de percevoir des subventions de l'ordre de 30 % sur les charges de personnel ainsi que l'aide au démarrage pour le passage de 24 places de l'UAPE Les Corbeaux jusqu'en juillet 2019, à 48 places. Un mandat a été donné à l'Association L'Île aux Corbeaux pour la gestion des UAPE de Chavornay et Bavois, du réfectoire scolaire et du coin pique-nique.

L'UAPE des Pies à Bavois offre 24 places aux enfants de Bavois.

78 enfants sont inscrits au réfectoire, ce qui représente entre 105 et 112 repas servis par semaine. Le coin pique-nique a reçu une trentaine d'enfants par semaine dont 60,5 % viennent de Chavornay, 16,5 % de Bavois, 6 % d'Ependes, 11 % de Suchy et 6 % de Belmont.

Organigramme ASAICE

(Ass. Scolaire d'Accueil de jour des enfants Intercommunale Chavornay et Environs)



* Délégation jusqu'au 31.12.2022

Chavornay, le 21.10.2019

17 AJOVAL - ARAS

Le Conseil Intercommunal a siégé le 5 juin au Lieu pour les comptes et les 18 et 25 septembre à Orzens pour le budget 2019.

Entre-temps, les Communes se sont réunies le 7 avril pour aborder la question de l'**Indemnité de sortie art. 21** concernant les Communes de Bavois et Chavornay. Le manque d'estimation des coûts à charge des Communes restant dans le giron de l'AJOVAL a rapidement suscité une certaine méfiance. Par la suite, le CODIR a élaboré des scénarios financiers qui ont été remis aux Municipalités pour évaluation et prise de position.

A fin décembre 2019, toutes n'auraient pas encore répondu et une nouvelle séance de négociations est fixée au 7 avril 2020 à Orbe.

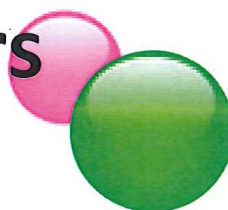
A ce stade, il faut que toutes les Communes soient d'accord sur un mode de calcul "économiquement" viable pour tous !

18 Conclusion

Pour 2020, nous souhaitons, avancer dans le projet de sortie de l'AJOVAL des Communes de Bavois et de Chavornay.

Le Comité de direction tient à remercier le Conseil Intercommunal et la Commission de gestion et des finances de leur confiance ainsi que M. Jean-Luc Stäubli, boursier et Mme Carole Pose, secrétaire, pour leur disponibilité, leur professionnalisme et leur engagement constant en faveur de l'ASAICE. Mention spéciale également à Mme Sylvie Lacoste, secrétaire générale de la FAJE, pour son accompagnement dans la mise en place et les négociations pour les conventions tant avec l'AJOVAL que le REAJY.

Voirie
Eau
Epuration
Pompiers



■ Voirie - Eau - Epuration - Pompiers

19 Voirie

19.1 L'équipe et ses tâches



Avec ses 5 collaborateurs fixes et ses auxiliaires, ce service évolue dans un des secteurs fortement sollicités en termes de charge de travail.

Cette équipe multidisciplinaire traite de nombreuses tâches d'entretien et de création sur un large territoire, soit sur le périmètre de nos 3 bourgs.

Les tâches principales sont notamment

• Le balayage et l'entretien des chaussées, trottoirs, places de parc. • L'entretien des chemins de campagne et des passages piétons. • L'entretien et balayage des allées, des places de jeux, des 3 cimetières. • La gestion et l'entretien des installations sportives. • La gestion et l'entretien des parcs, places de jeux et fontaines. • Des travaux de créations paysagères. • Le déblaiement de la neige et le salage des routes et des trottoirs (domaine public). • L'entretien du réseau d'égouts et des bornes hydrantes. • La gestion et l'entretien de nos réseaux de distribution d'eau potable. • Le contrôle des séparatifs des eaux claires et des eaux usées. • La gestion et l'entretien de la STEP intercommunale. • L'entretien du mobilier urbain, du mobilier et du matériel communal. • La participation aux diverses séances de chantier.	• La pose et le changement de la signalisation routière. • Le fauchage des bords de routes et des parcelles communales. • La maintenance du patrimoine communal. • Le contrôle des points de collecte et du bon respect de la taxe aux sacs. • La gestion de nos 3 déchèteries et des "Eco-points". • La vidange et l'entretien des poubelles publiques. • Les travaux d'entretien courant de maçonnerie, sanitaire, menuiserie, etc. • La participation aux inhumations. • La préparation de manifestations et de spectacles. • Le montage et le démontage de la cantine communale louée par diverses sociétés et institutions. • La pose des éclairages festifs. • Les transports et les déménagements internes à la commune. • La disponibilité pour le service de piquet. • La formation d'apprentis (agent d'exploitation).
---	--

19.2 Les moyens mis à disposition

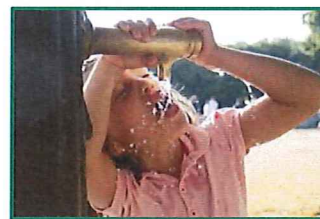
Au fil des années, de nombreux véhicules, engins et outils nécessaires aux diverses activités exercées ont été acquis. Si l'inventaire et l'état de ces moyens peuvent être globalement qualifiés de bons, il convient de les entretenir et en finalité de les remplacer avec une vision budgétaire sur un moyen terme. Un des "véhicules multi-usages", Terracut, acquis en 2003, a été remplacé par un véhicule similaire de type STYGA. Ces prochaines années, il conviendra d'évaluer le remplacement de notre balayeuse et du tracteur, acquis respectivement en 2004 et 2003.

Le hangar situé à la route de la Thiole est loué à une industrie locale avec un bail à court terme. Ce local correspond aux besoins, mais sans garantie de pouvoir en avoir la jouissance à long terme.

20 Eau

20.1 L'eau potable, ce bien précieux

L'or bleu, ressource précieuse à tant d'usages, est rapidement mis en péril si son utilisation n'est pas strictement contrôlée. La population qui l'utilise de multiples façons : consommation d'eau potable, nettoyages, arrosages, industrie, loisirs, etc., se doit de la respecter et d'en prendre soin.



20.2 Les alimentations et leurs infrastructures

Le puits d'Entreroches

L'alimentation des villages d'Essert-Pittet et de Chavornay est assurée par notre puits sis à "Entreroches", au pied du Mormont. Construite en 1959, cette station de pompage est l'atout majeur pour garantir l'approvisionnement en eau alimentaire et industrielle. La concession de pompage a été renouvelée en janvier 2015, laquelle autorise 3'000 l/min, pour une durée de validité de 50 ans.

Les 3 pompes immergées dans la nappe phréatique ont prélevé 642'525 m³ (663'710 m³ en 2018 et 7742'918 m³ en 2017) dans l'aquifère. A noter que plus de 50 % du volume pompé l'est à des fins industrielles, ce qui peut expliquer les variations annuelles des besoins.

La qualité bactériologique est restée excellente tout au long de l'année. Régulièrement, des échantillons sont prélevés pour être analysés par le laboratoire cantonal. Sa dureté moyenne est de 33.5 °F, eau qualifiée de dure (calcaire). Sa teneur moyenne en nitrates est de 22 mg/l (limite légale fixée à 40 mg/l).

Afin de garantir l'approvisionnement en cas de problèmes majeurs, tels que la rupture d'une canalisation principale ou d'une pollution du réseau, une seconde alimentation est possible par l'interconnexion avec la commune d'Orbe – RIPO (Réseau Intercommunal de la Plaine de l'Orbe).

Association Intercommunale d'amenée d'eau d'Echallens et Environs - AIAE

Cette association, dont les sources alimentent Corcelles-sur-Chavornay, se compose également des localités suivantes : Bottens, Echallens, Eclagnens, Fey, Goumoens, Poliez-le-Grand, Oppens, Oulens, Pailly, Penthéraz, Saint-Barthélémy, Villars-le-Terroir et Vuarrens.

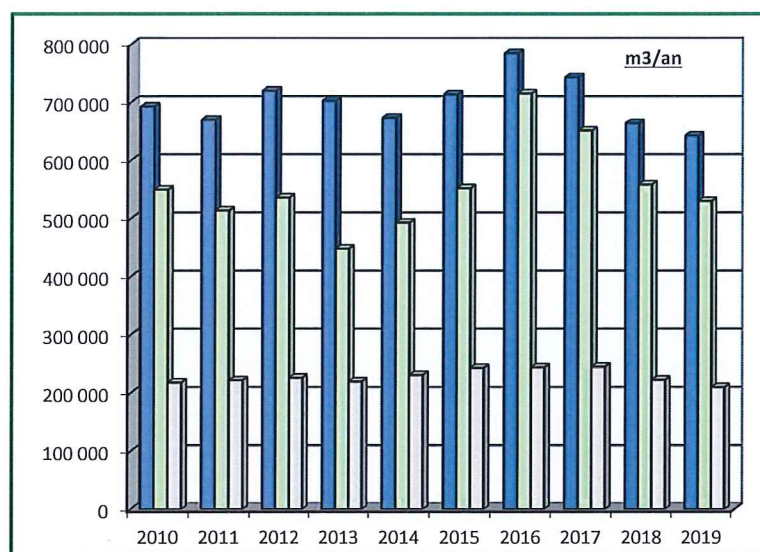
Ses propres captages sont fortement dépendants de la pluviométrie, impliquant un déficit hydrique fréquent et l'achat de volumes importants (à prix plus élevé) à l'association intercommunale voisine (AEIHJ), ainsi qu'à la Ville de Lausanne.

De ce fait, par souci de prioriser et de garantir la distribution d'eau aux habitants, les besoins de volumes à des fins d'arrosage ou industrielles sont limités et surtaxés. Un projet est en cours d'évaluation. Il consiste à une prise d'eau brute (non-potable) dans le lac de Neuchâtel et une station de pompage à Yvonand, puis 2 conduites principales permettant de relier Pailly (14 km) et Thierrens (11km) est en court d'évaluation.

20.3 Les réseaux internes de distribution

Si les canalisations pour l'eau potable ne nécessitent pas d'entretien particulier, l'usure est observée généralement par des fuites résultant de la corrosion, du frottement avec des objets extérieurs, des mouvements de terrain, d'un mauvais remblayage, des courants vagabonds ou de mauvaises méthodes de pose.

Statistiques des volumes ■ « pompés » ■ « vendus » ■ « épurés »

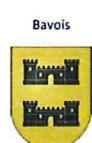
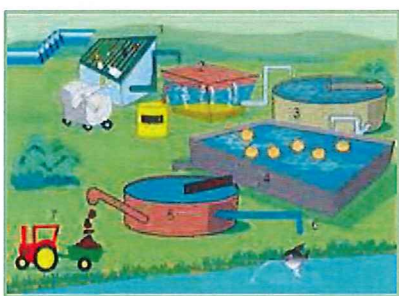


Note explicative : Les m³ « pompés » ont été mesurés à la sortie de notre station de pompage. Le volume « vendu » correspond aux m³ facturés à 80 cts et selon la somme des compteurs installés. Les m³ « épurés » correspondent au volume devant être traité à la STEP, facturé CHF 3.- (taxe d'épuration).

L'état de nos 3 réseaux internes de distribution peut être qualifié d'acceptable, sans plus, et avec un facteur plus négatif pour celui de "Chavornay village". En effet, au cours de l'année 2019, nous avons dû faire face à de nombreuses interventions d'urgence, les fuites ou ruptures ont été plus élevées et surtout plus coûteuses que lors des années précédentes. Le secteur "Nord-Est" (rte d'Yverdon, chemins du Riant-Mont, Chaudremont, Florimont et rue du Coteau) a été spécialement prolifique en événements hydrauliques !

21 Epuration et mise en séparatif

21.1 STEP de l'écluse des Hollandaises



L'année 2019 a permis d'optimiser le processus d'exploitation ainsi que d'améliorer les rendements des traitements. Néanmoins, dans un esprit d'amélioration continue, il convient encore d'optimiser ces performances.

Durant l'année écoulée, notre station intercommunale a traité 687'771 m³ d'eau, soit une moyenne journalière de 1'884 m³. Il est généralement admis que la consommation journalière moyenne est de 150 litres par habitant (150l/j/h), ce qui donne une population théorique de 12'560 habitants (1'884'000/150), alors qu'en fin 2019 seulement 6'221 habitants étaient raccordés sur notre station. Cette valeur moyenne de 302 litres/j/h (le double qu'espéré) est très élevée et très fortement (trop) influencée par la pluviométrie. Certes, ce calcul n'est pas

parfait ni absolu mais bien suffisant pour démontrer le grand potentiel d'amélioration du "séparatif" de Chavornay.

Les débits mesurés mensuellement ont été particulièrement élevés durant les mois de juin, octobre et novembre. L'élimination des eaux claires parasites reste une action essentielle à mener dans le cadre de la mise en œuvre des plans généraux d'évacuation (PGEE).

21.2 ARCC – STEP d'Ependes

La station d'épuration "Pré Vuacoz" traite les eaux usées des villages d'Essert-Pittet, de Suchy et d'Ependes. Ses installations sont en bon état et son rendement est satisfaisant.

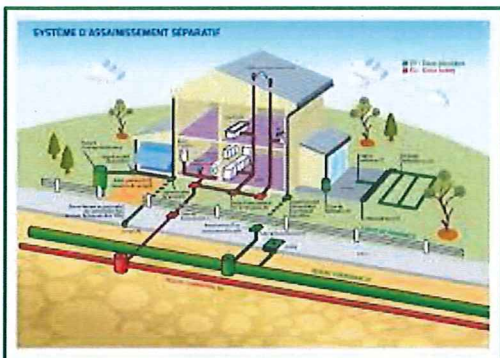
Début 2019, la population raccordée s'élevait à 1'129 habitants (Ependes 360, Suchy 599, Essert-Pittet 170) et la saturation de ses installations est estimée à 1'900 habitants.

L'Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la Région des Côtes de Chalamont (ARCC) a été créée en 1990. Sa structure politique est constituée d'un Conseil Intercommunal (CI) composé d'un délégué par 100 habitants raccordés ou fraction supérieure à 50, soit 2 représentants pour notre commune, d'un Comité directeur (CODIR) se composant de municipaux, 2 par commune, et la présidence est assurée par le syndic de Suchy.

La commune de Belmont-sur-Yverdon possède sa propre STEP qui est en "fin de vie". L'option de remplacement retenue est une connexion sur la celle d'Ependes. L'ajout de ses 384 habitants raccordés (au 01.01.2019) est acceptable, sachant que les installations actuelles pourront traiter avec aisance ce nouveau volume d'eau déversé.

Les coûts de ce raccordement seraient entièrement à charge de ce nouveau partenaire qui deviendrait membre de l'association.

21.3 L'évacuation des eaux claires (EC) et usées (EU) - Séparatif



De nouveaux enjeux sont apparus lors des dernières décennies. Les conduites d'eaux claires posent de plus en plus de problèmes en raison du développement urbain et du réchauffement climatique. En effet, le bétonnage intensif du sol ainsi que le manque d'infiltration conduisent à évacuer les eaux pluviales par ces canalisations qui deviennent sous-dimensionnées. La violence des orages et les quantités d'eau déversées engendrent des refoulements dans les caves.

Si la séparation des eaux (EC et EU) doit impérativement se poursuivre, il convient également, en parallèle, de diminuer l'introduction de ces EC dans les conduites soit en préservant des surfaces collectrices perméables, de faire de "l'infiltration", en diminuant les surfaces bétonnées ou en installant des bassins de rétention (tampons).

L'article 14 du règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux précise : *Les eaux claires devront être infiltrées.... Si les conditions locales ne permettent pas l'infiltration, elles seront conduites au point de raccordement fixé par la Municipalité, si nécessaire après rétention.*

Actions correctrices

Dans les villages de Corcelles-sur-Chavornay et Essert-Pittet, le séparatif peut être qualifié de bon, seul celui de Chavornay n'est pas satisfaisant.

Courant novembre 2019, une étude préliminaire a été remise et présentée à la Municipalité. Tel que le cahier des charges le précisait, ce rapport définit l'état actuel, propose des solutions à

court terme pour des problèmes ponctuels et précise un plan des étapes de mise en séparatif avec une estimation des coûts.

Au vu des investissements importants que cela engendre, la mise en séparatif du réseau se poursuit très majoritairement par voie de préavis.

Un projet est en cours pour le secteur "Nord-Est" (rte d'Yverdon, chemins du Riant-Mont, Chaudremont, Florimont et rue du Coteau), un préavis sera présenté au Conseil communal courant 2020.

22 Pompiers

22.1 SDISPO - Service de Défense Incendie et de Secours de la Plaine de l'Orbe



Cette association de Communes évolue en étroite collaboration avec l'ECA et les Communes membres. Cette entité sécuritaire a pour mission : la lutte contre le feu et les effets liés aux éléments naturels, le sauvetage des personnes et des animaux, la sauvegarde des biens et la limitation des atteintes à l'environnement. Son secteur couvre 19 localités de la plaine de l'Orbe et du pied du Jura.

A ce jour, fort heureusement, les effectifs sont bons, tant au sein du détachement de premiers secours (DPS) que ceux des détachements d'appui (DAP Y ou Z). Ce ne sont pas moins de 10 membres d'Etat-major qui ont assuré les fonctions dirigeantes. Basé sur un système de milice, ce service montre ses limites, toutes et tous étant des sapeurs-pompiers volontaires (SPV) qui accomplissent ces tâches en complément à une activité professionnelle à plein temps. La tendance et l'évolution souvent rencontrées dans d'autres corps régionaux est l'introduction de professionnels, soit quelques emplois plein temps.

JSP – La Section des jeunes sapeurs-pompiers est constituée d'une trentaine de membres âgés de 8 à 17 ans, intéressés par le domaine du secours et de la lutte contre l'incendie.

A l'âge de 18 ans, sous condition d'avoir obtenu leur niveau de formation "flamme 3", ils auront la possibilité d'intégrer une section opérationnelle.



CHABACO – Ce regroupement de villages, Chavornay, Bavois, Corcelles et Essert-Pittet, est un élément important des détachements d'appui (DAP Y et Z). En effet, de par son excellent effectif de 53 sapeurs et cadres, il peut être sollicité non seulement dans son secteur normal d'intervention mais également en appui dans l'entier du territoire du SDISPO.

L'évènement marquant a été l'orage qui s'est abattu en début de soirée du 15 juin 2019. De violentes précipitations ont inondé les rues et les caves de Corcelles, engendrant d'importants dégâts matériels. Cet évènement a mobilisé la totalité de l'effectif du DAP Y de Chavornay et la section de service du DPS pour venir en renfort avec du matériel supplémentaire.

Contrôle des habitants

Police

ORPC

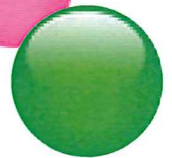
Sécurité au travail

CISEROC

Parcs & Promenades

Intégration des étrangers

Relations inter villageoises



■ Contrôle des habitants - Sécurité publique - ORPC - Parcs & Promenades - CISEROC - Relations inter-villageoises

23 Contrôle des habitants

23.1 Tâches du service

- Enregistrement des arrivées, des départs, des changements d'adresse et des mutations ;
- Vérification de la conformité des pièces aux exigences légales ;
- Gestion des permis de séjour ;
- Transmission des mutations aux divers partenaires ;
- Etablissement des demandes de cartes d'identité ;
- Etablissement des divers justificatifs, attestations et visas ;
- Naturalisations ;
- Vente de cartes journalières CFF ;
- Etablissement d'ordonnances pénales.

23.2 Guichet virtuel

Afin de faciliter et d'optimiser certaines demandes de nos administrés, notamment pour leur éviter un déplacement, nous proposons les transactions suivantes :

- Annonce d'arrivée ;
- Annonce d'arrivée, Union européenne AELE ;
- Annonce d'arrivée, état tiers ;
- Annonce de mutation ;
- Inscription/départ d'un chien ;
- Attestation du logeur.

23.3 Chiffres de la population

La population de Chavornay établie au 31.12.2019 s'élevait à 5'147 habitants, soit une augmentation de 141 habitants par rapport à 2018.

Population de la Commune de Chavornay

Origine	Nombre d'habitants	
	2018	2019
Suisse (74.6 %)	3760	3838
Etranger (25.4 %)	1246	1309
Total	5006	5147

Répartition	Nombre d'habitants	
	2018	2019
Hommes	1930	1977
Femmes	1914	1976
Enfants	1162	1194
Total	5006	5147

Arrivées	2018	2019	Départs	2018	2019
Suisses	315	330	Suisses	292	323
Etrangers	225	250	Etrangers	152	143
Total	540	580	Total	444	466

En 2019, l'addition des départs et des arrivées comptabilisait 1'046 mouvements représentant un taux de renouvellement élevé de la population, soit 62 mouvements de plus qu'en 2018.

23.4 Frontaliers

Au 31 décembre 2019, 231 frontaliers travaillaient dans la commune de Chavornay, répartis dans 49 entreprises, soit 44 frontaliers et 16 entreprises de plus qu'en fin 2018.

La rétrocession financière de l'impôt frontalier 2018 perçu en 2019, conformément à l'Accord franco-suisse, se monte à CHF 582'192.95 pour la Commune de Chavornay.

La rétrocession de 2019 sera perçue fin 2020.

23.5 Naturalisations

10 demandes de naturalisation ont été transmises à la Commune en 2019. Selon la nouvelle loi sur les naturalisations, les dossiers sont transmis au Canton et traités par le Service de la population qui nous les transmet après contrôle.

33 personnes ont été naturalisées en 2019.

Récapitulatif des naturalisations 2019

Pays de provenance	Nb de dossiers	Nb de personnes
Cameroun	1	1
Congo	1	2
France	1	3
Kosovo	1	4
Portugal	5	11
Tunisie	1	2
Espagne	1	2
Italie	2	4
Sri lanka	1	3
Philippines	1	1
Total des dossiers	15	33

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dossiers déposés	18	28	33	18	36	7	15
Nb de personnes naturalisées	37	47	41	50	33	24	33

La nouvelle loi sur les naturalisations en a effrayé plus d'un, raison pour laquelle il y a eu beaucoup de demandes en 2017. En 2018, la nouvelle procédure a été mise en place : questionnaires cantonal, fédéral et communal, mais peu de demandes ont été déposées.

En 2019, il y a un peu plus de demandes.

24 Sécurité - Police - Sécurité - CISEROC

24.1 Délits et évènements

En 2019, la Gendarmerie cantonale a été sollicitée à plusieurs reprises pour différentes interventions, notamment pour un incendie, une bagarre et diverses préventions.

533 évènements ont été comptabilisés sur la commune de Chavornay en 2019, soit 68 évènements de plus qu'en 2018 dont, pour les plus marquants :

- 60 accidents de la circulation avec dégâts matériels,
- 21 demandes d'assistance,
- 29 dommages à la propriété, 17 individus perturbés,
- 28 vols par effraction,
- 28 troubles de la tranquillité,
- 2 infractions sur la loi fédérale sur les stupéfiants.

Ces chiffres sont indicatifs et couvrent tout le territoire communal.

24.2 AO et OP (amendes d'ordre et ordonnances pénales)

Depuis le mois d'octobre, les amendes d'ordre et les ordonnances pénales sont gérées par le module "amende d'ordre" du logiciel *Citizen* : édition des OP, automatisation et suivi des paiements et des rappels.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne
OP	44	62	38	39	55	114	176	78	76
AO	280	335	224	241	240	140	62	211	217

24.3 Sécurité et trafic

24.3.1 Aménagements au Verneret

Des aménagements ont été effectués au Verneret, à proximité du terrain de football, pour que les élèves puissent aller prendre leur bus et l'attendre en toute sécurité.

24.3.2 Police-Population

Prévenir les actes criminels et renforcer la collaboration entre la police et la population, tout en respectant la vie privée de chacun, telle est l'idée développée avec Police-Population. Le concept s'est encore affiné en 2019 et sa philosophie est la suivante :

- Améliorer le partenariat Police – Population
- Informer personnellement les citoyens
- Recevoir régulièrement des conseils sécuritaires
- Construire un réseau de solidarité entre voisins
- Alerter rapidement

Les rapports peuvent être obtenus sur simple demande par e-mail.

24.3.3 Sécurité

Cette année ont eu lieu trois grandes manifestations : le Tour du Pays de Vaud, Les Milices vaudoises et le 100^{ème} de l'Abbaye Union & Paix.

24.3.4 Formations et tâches de l'ASP (Assistant de sécurité publique)

Les formations suivies par l'ASP en 2019 ont concerné notamment les règles de circulation applicables aux véhicules en stationnement et la loi sur les chiens.

En 2019, l'accent a été mis sur les infractions liées au stationnement des véhicules et au règlement de police.

En parallèle, notre ASP a effectué le suivi de chantiers, les contrôles des jardins communaux ainsi que des patrouilles dans les villages. Il s'est également occupé de gérer la signalisation routière et celle aux abords des écoles, des chantiers et lors de manifestations et des services funèbres.

Il a procédé aux contrôles des établissements publics et veillé à la bonne organisation du marché villageois. Il a aussi travaillé avec les jeunes en collaboration avec les TSP espace prévention et assuré des services de nuit.

24.4 CISEROC (Commission Intercommunale d'intégration Suisses Etrangers et prévention du Racisme Orbe – Chavornay)

Le 28 septembre, la CISEROC a participé aux Assises vaudoises de l'immigration dont le sujet était *Langues et cultures d'origine, quelle richesse pour la Suisse ?*

Du 18 au 23 mars a eu lieu la Semaine contre le racisme avec ses chants, ses scénettes, la projection de deux films courts métrages, l'exposition de l'EJED et la cuisine du monde omniprésente.

Le Samedi sans frontière du 7 septembre, jumelé avec l'Accueil des nouveaux habitants, a remporté un franc succès.

25 Cours de français donnés par CARITAS

Caritas a ouvert deux classes de cours de français à Chavornay. Précédemment dispensés dans les Portakabin du Verneret, ils le sont maintenant dans la salle du Conseil communal.

Niveaux des cours	Nb de cours	Nb d'heures de cours	Nb d'apprenants distincts
Niveau A1 (débutants)	2	57	15
Niveau A2 (avancés)	2	57	17
Totaux	4	114	32

26 ORPC

26.1 ORPC Jura - Nord vaudois

Une visite des abris PC va être organisée dans notre commune afin d'en déterminer l'état et les éventuels frais de rénovation.

Lors de la séance du 4 septembre, le remplaçant du municipal à l'ORPC a été assermenté, le nouveau secrétaire a été élu, ainsi que deux nouveaux membres du CODIR.

Le nouveau remaniement de l'ORPC a malheureusement généré une baisse des effectifs.

27 Parcs et promenades

27.1 Plantations et rénovations

Le massif du giratoire a été complètement repensé à l'occasion du 100^{ème} de l'Abbaye Union & Paix, désormais y trônent les armoiries de nos 3 localités et un majestueux arbre à fleurs.

La place du marché/giratoire a été baptisée officiellement Place Union & Paix.

La réfection de la place de jeux de Corcelles-sur-Chavornay a été achevée mi-mars.

Lorsque les travaux de pose des parois anti-bruit seront terminés, le massif de la rue d'Orbe, désaffecté en 2018, arborera un massif suspendu.

Investissements terminés

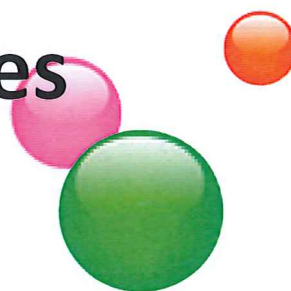
- Piste de 100 m avec portail et clôture,
préavis CHF 137'000.00, facture finale CHF 116'472.00.
- Place de jeux de Corcelles-sur-Chavornay,
préavis CHF 32'530.00, facture finale CHF 29'345.00.

28 Relations inter-villageoises - Essert-Pittet

Le Comité de l'Abbaye Union & Paix a souhaité que chaque village fasse une présentation le dimanche de son 100^{ème} anniversaire; je tiens à remercier les habitants d'Essert-Pittet qui, par leur dévouement et leur engagement, ont permis une présentation de qualité.

La fête du 1^{er} août à Essert-Pittet a enregistré une légère baisse de fréquentation.

Affaires sociales
Affaires culturelles
EJED
Séniors
Sociétés locales



■ Affaires sociales - EJED - Séniors - Sociétés locales

29 ARAS JUNOVA

L'Association Régionale d'Action Sociale (ARAS) Jura – Nord vaudois (JUNOVA) réunit 73 communes (environ 92'000 habitants). Pour les habitants de notre commune, une antenne est située rue de la Poste 3 à Orbe. L'association, dans ses divers services, emploie environ 500 collaborateurs.

Les principales prestations sociales sont :

- Etudes et aides financières pour les jeunes de 18 à 25 ans, adultes et séniors.
- Gestion des assurances sociales, prestations complémentaires et subsides assurance maladie.
- Elaboration et apprentissage à la gestion d'un budget.
- Remise à niveau de compétences professionnelles.
- Etablissement d'un projet adapté de formation et/ou d'insertion professionnelle.
- Aide au logement afin de prévenir une expulsion forcée.

Le Centre Social Régional Jura Nord-vaudois a suivi au total 3'115 dossiers en 2019. Pour la commune de Chavornay, cela représente près de 4.46 % de l'ensemble des dossiers.

Au 31 décembre 2019, le nombre des dossiers actifs pour Chavornay était de 80.

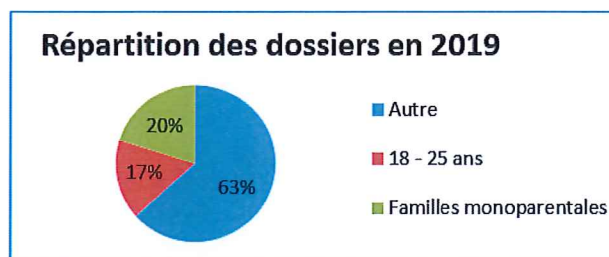
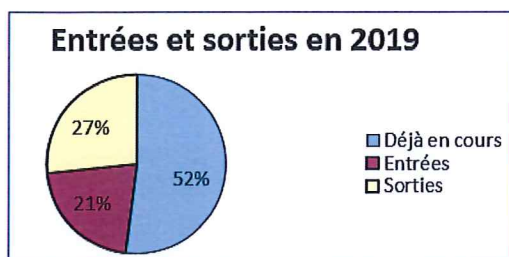
CHAVORNAY

Année	Nombre de dossiers traités	Augmentation par rapport à l'année précédente	CSR JUNOVA
2012	142	+ 21,36 %	2917
2013	136	- 4,23 %	3008
2014	149	+ 9,55 %	3055
2015	149	=	3088
2016	161	+ 8,05 %	3056
2017	164	+ 1.86 %	3178
2018	165	+ 0.60 %	3202
2019	139	- 15.76 %	3115

En 2019, le nombre d'entrées dans le dispositif RI a été de 33 dossiers.

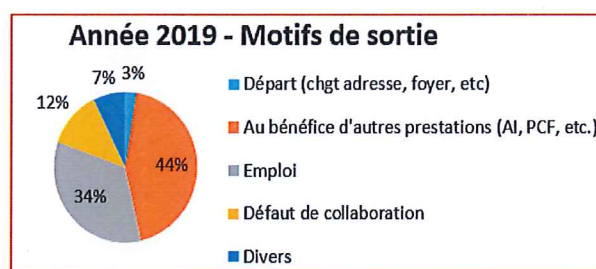
Le nombre de sorties a été de 41 dossiers.

Pour rappel, le revenu d'insertion (RI) est une prestation financière temporaire permettant de couvrir les besoins fondamentaux. Il est adapté chaque mois selon l'évolution de la situation du bénéficiaire.



Les différents motifs de sorties en 2019 sont :

Départ (chgt adresse, foyer, etc.)	1
Au bénéfice d'autres prestations (AI, PCF, etc.)	18
Emploi	14
Défaut de collaboration	5
Divers	3
TOTAL	41



Dans le cadre de la totalité des suivis en 2019, ont été identifiés

- 28 familles monoparentales
- 23 dossiers de jeunes adultes de 18 à 25 ans.

Le nombre de MIS (Mesures d'Insertion Sociale) a été de 18 et le nombre de Forjad suivis en 2019 a été de 2.

30 ORP, chômage

140 demandeurs d'emploi étaient inscrits auprès de l'Office régional de placement en fin d'année. Cela représente un taux de chômage de 2.8%, la valeur cantonale étant de 3.6%.

31 Réseau AJOVAL

Réseau enfance Orbe - La Vallée

Commune de Chavornay

Enfants domiciliés sur AJOVAL bénéficiant d'une solution de garde dans le réseau									Accueillantes en milieu familial au 31.12.19	Liste d'attente à février 2019
Accueil collectif				Accueil familial						
Chavornay (3 localités)	Préscolaire garderies ACCUEILS	Préscolaire garderies HEURES	Parascolaire UAPE ACCUEILS	Parascolaire UAPE HEURES	Préscolaire ACCUEILS	Préscolaire HEURES	Parascolaire ACCUEILS	Parascolaire HEURES		
	141	112'010.00	2	290	39	22'406.50	112	37'201.25	17	50

Durant l'année 2019, augmentation de 12 places d'accueil à l'UAPE La Récré à Vallorbe dès la rentrée d'août.

32 CMS

32.1 ASPMAD / CMS Nord vaudois

L'Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile (ASPMAD) du Nord vaudois est une association sans but lucratif. Active dans le district Jura-Nord vaudois et la région de Cossonay, l'ASPMAD dessert près d'un tiers du territoire vaudois. L'Association emploie 950 collaborateurs et assure des prestations auprès d'environ 6'500 clients chaque année.

Les missions sont de favoriser le maintien à domicile des personnes momentanément ou durablement atteintes dans leur santé. Les diverses prestations ont pour objectif de promouvoir, maintenir ou restaurer leur santé et maximiser leur niveau d'autonomie à domicile.

L'aide et soins à domicile s'adresse aux personnes de tout âge, enfants compris, dépendants momentanément ou durablement, malades ou encore en situation de handicap, ainsi qu'à leurs proches.

Au 31 janvier 2020, les 199 clients de notre commune étaient répartis comme suit :

Tranche d'âge	Nb de clients	Tranche d'âge	Nb de clients
5 - 9	3	55 - 59	12
10 - 14	3	60 - 64	18
15 - 19	1	65 - 69	24
20 - 24	2	70 - 74	20
25 - 29	2	75 - 79	30
30 - 34	6	80 - 84	17
35 - 39	4	85 - 89	20
40 - 44	6	90 - 94	17
45 - 49	3	95 - 99	2
50 - 54	9	100 - ...	0

33 EJED

33.1 Espace Jeunesse et EDucation (9 - 25 ans)



Jusqu'en mars 2019, nos deux TSP, en congé maternité, ont été remplacées par Mme Nathalie Butty pour les jeunes de 9 à 12 ans et M. Raphael Salis pour les 12 à 25 ans.

Nos deux TSP ont maintenant repris leurs fonctions; Mme Deborah Grisel, qui s'occupe des 9-25 ans avec une priorité pour les 9-12 ans, travaille à 25 % et Mme Julie Dogny, qui a la charge des 12 à 25 ans, est à 50 %.

33.1.1 Activités proposées

Activités régulières

- Présence régulière dans la commune. Création de liens avec les jeunes, rencontres avec les parents et prévention.
- Les mercredis de 16h à 18h : sport au Verneret pour les 12 - 16 ans (entre 20 et 35 jeunes).
- Les mercredis après-midi : activités créatrices et découvertes pour les 9 - 10 ans (entre 5 et 10 enfants).

Activités ponctuelles

- Tournois de foot.
- Activités et sorties diverses : sortie à Jura Parc, rencontres intergénérationnelles, sorties en forêt, bricolages, dessins, jeux de société.
- Tournois FIFA et baby-foot.
- Participation au Marché du Samedi sans frontière de la CISEROC avec tenue d'un stand de prévention contre le racisme.

33.1.2 Prévention

Les divers sujets de prévention concernant notamment le tabagisme, l'alcoolisme, les stupéfiants, la maltraitance et le droit des enfants sont abordés tout au long de l'année lors des rencontres régulières avec les jeunes ou lors de la mise en place de groupes de travail liés à l'un de ces sujets.

33.1.3 Réinsertion des jeunes en rupture

Les relations de confiance entre nos TSP et les jeunes en décrochement permettent une prise en charge personnalisée et un suivi individuel.

- Elaboration d'un CV et/ou d'une lettre de motivation pour la recherche d'une place de stage et/ou d'apprentissage.
- Mise en relation avec le CSR pour décrocher une bourse liée à une formation.
- Suivi des mesures et reprise si nécessaire.

34 Séniors

34.1 Plan canicule

Le plan canicule a été déclenché du 24 juin au 1^{er} juillet. La Société de jeunesse de Chavornay et l'ORPC se sont rendus chez nos personnes âgées afin d'éviter tout problème de santé lié à la chaleur et à la déshydratation.

34.2 Sortie des retraités du 6 septembre

La sortie des retraités, toujours très appréciée, s'est déroulée en direction du Chasseral.

Afin d'améliorer le confort des participants (127 y compris les accompagnants), 3 cars simples ont été loués afin d'éviter les cars à 2 étages.

35 La Résidence Au Fil du Talent

Initiées et entourées par notre référente sociale (rs), Mme Nathalie Butty, les activités ont été multiples et diversifiées.

- Repas en commun choisis et cuisinés avec l'aide des résidents avec, en prime, le Réveillon du 31 décembre.
- Confection de pâtisseries avec le concours d'enfants de la garderie "L'Île aux Corbeaux", confection de confitures qui ont été vendues au marché du vendredi à Chavornay.
- Participation aux manifestations du village : four à pain, Milices vaudoises, Abbaye, 1^{er} août, chalet de l'Avent, etc.
- Accompagnement au marché du vendredi et dans les commerces locaux.
- Diverses rencontres afin de confectionner des décorations et bricolages.

Les activités, bien qu'appréciées, ne sont pas fréquentées par tous les résidents. Dans le but de garder un contact régulier avec tous, notre référente sociale effectue régulièrement des visites à domicile.

Depuis le mois d'octobre, la construction (préavis 12-3/18) du second bâtiment destiné aux personnes âgées a débuté avec un accès de chantier provisoire ; la prolongation du chemin du Levant (préavis 17-4/18) fait toujours état d'une opposition dans l'attente d'une décision du tribunal. Ce bâtiment qui abritera 10 appartements adaptés et un CAT (centre d'accueil temporaire) sera terminé au 1^{er} trimestre 2021.

36 Union des sociétés locales

22 sociétés, membres de l'USL, proposent de multiples activités aux enfants, adultes et seniors de notre commune. Ces diverses activités et animations entretiennent un réseau social et un encadrement important tout au long de l'année. Ces sociétés, à but associatif et non lucratif, entretiennent aussi la valeur forte du bénévolat. L'année 2019 a été clôturée par les nombreux rendez-vous de décembre au chalet de l'Avent, rencontres appréciées et reconduites pour 2020.

Certaines de nos sociétés sont demandeuses de pouvoir effectuer encore plus d'activités. Faute de disponibilités de salles, ces demandes ne peuvent pas toujours être contentées.

37 Culture

L'offre culturelle est assurée principalement par 3 sociétés, à savoir :

- Les Bouffons, qui assurent des concerts et/ou divertissements sur le site du Verneret ou aux ruines du Vieux-Moulin;
- La Fête villageoise de Corcelles-sur-Chavornay, qui organise un brunch au mois de mars, la fête du village fin août et la fête Halloween & raisinée début novembre.
- Multiface'tival, qui a organisé des concerts lors de la traditionnelle Fête de la musique à la grande salle de Chavornay.

Déchets
Forêts
Domaines
Relations inter villageoises



■ Déchets - Forêts - Domaines - Relations inter villageoises

38 Déchets

38.1 Déchetterie

Le projet de la future déchetterie de Chavornay avance. Le dossier a été déposé à l'enquête publique du 05.06.2019 au 04.07.2019. Après un échange constructif entre la Municipalité et la personne opposante, cette dernière a retiré son opposition.

Le permis de construire a été délivré le 30.09.2019.

38.2 Points de collecte



Certains points de collecte de la commune sont régulièrement mis en avant par le désordre des déchets déposés par des citoyens irrespectueux. On espère que ces personnes, qui se croient tout permis, se fassent prendre et soient punies sévèrement !

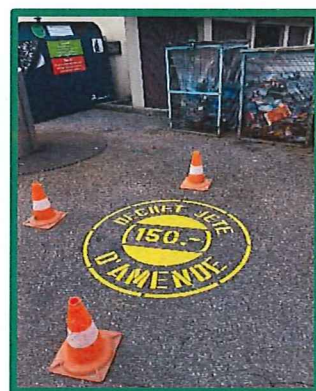
Les employés de la voirie doivent prendre du temps pour les remettre en état. Ils assument des passages

de contrôle et d'entretien des points de collecte, ceci même les week-ends et jours fériés.

Certains de ces points doivent être nettoyés 5 fois par semaine et celui du giratoire 6 fois. Cela représente une dizaine d'heures de ramassage par semaine pour notre personnel.

Des mises en garde ont été peintes sur le sol, rappelant le coût des amendes infligées en cas de dépôts illicites.

Une amélioration a été remarquée.



38.2.1 Conteneurs enterrés

- Malheureusement, trop de sacs non-taxés sont encore déposés dans les conteneurs enterrés. Des contrôles réguliers sont effectués par nos employés assermentés pour intercepter, dans la mesure du possible, les contrevenants et procéder à une dénonciation.
- Deux conteneurs ont été changés à la Gare (rue du Jura).
- Mise à l'enquête du 30.11.2019 au 29.12.2019 pour deux nouveaux conteneurs enterrés à la rue de la Chapelle.
- Les conteneurs enterrés sont nettoyés deux fois par an afin de limiter les mauvaises odeurs.

38.3 Evolution de la quantité de déchets

Dans l'ensemble, la quantité de déchets est restée stable par rapport à 2018.

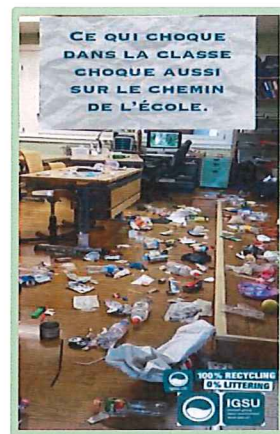
38.4 Littering

(L'anglicisme « littering » désigne le fait de jeter ou d'abandonner des déchets par négligence hors des endroits prévus à cet effet).

Le 1^{er} juillet, une première action de ramassage s'est déroulée avec une quinzaine de jeunes écoliers de 12 à 15 ans. Ils ont sillonné les rues de Chavornay pour ramasser les déchets sauvages. Une affiche a été créée avec une mise en scène de ces derniers.



Le 28 septembre 2019, lors de la journée citoyenne, quelques 32 personnes se sont inscrites pour participer à une deuxième action de ramassage des déchets organisée dans notre commune.



Une quantité impressionnante de mégots de cigarette a été récoltée, de quoi nous laisser songeurs quant à la désinvolture de certains fumeurs.

En moyenne, il faut jusqu'à 12 ans pour qu'ils se dégradent complètement !

Un mégot est susceptible, à lui seul, de polluer 500 litres d'eau, la rendant impropre à la consommation.

Un m³ de neige est pollué par 1 mégot. En s'enfonçant dans le sol, les mégots vont diffuser une partie de leurs composants toxiques (2'500 composants chimiques différents rejetés dans la nature).

38.5 Collecte du PET optimisée dans notre commune

Une infrastructure de collecte optimale est nécessaire car la collecte en sacs de 110 ou 360 litres ne couvre pas les coûts pour l'exploitant du point de collecte.

Les Big Bags et les grands conteneurs nécessitent moins de manutention et de temps; ils permettent ainsi une logistique d'enlèvement optimisée.

Quelques 21'000 kilos par année sont récoltés pour Chavornay, ce qui représente environ 430 sacs de 110L et 1'950 sacs de 360L.

En remplacement des sacs, des conteneurs de 1,1m³ ont été installés. Avec ce système, PET-RECYCLING Suisse propose, à ce jour, un dédommagement de CHF 145.00 /t.

39 Forêts

39.1 Constat général

Comme en 2018, en 2019 les conditions climatiques ont été défavorables. Les coups de vent, la chaleur et les fortes pluies à l'automne ont largement contribué à la prolifération des châblis.

Comme l'année passée, le bostryche typographe a pullulé depuis le mois d'août et la sécheresse a brûlé nombre de fayards, notamment le long de la route de la Robellaz.



Une nouveauté, dont on se serait bien passé, a fait son apparition sur la commune : le bostryche curvidenté. Il a fait beaucoup de dégâts sur le sapin blanc au Bois du Devent principalement.

Un point positif est à noter : le prix du bois de service de frêne et surtout le chêne a atteint des sommets au mois de décembre. Une de nos billes de chêne a été achetée CHF 756.00/m³ à Colombier.

L'effort sur les soins cultureux est constant. Les objectifs fixés dans les plans de gestion sont atteints.

39.1.1 Plantations

3 hectares ont été plantés. Ce sont en majorité des feuillus tels que le chêne, le fayard, l'érable, le tilleul, le noyer ou l'alisier. Des résineux comme le douglas ou le pin ont également été plantés. Ce sont des mélanges garants de stabilité pour le futur.

39.2 Rapport sur les travaux forestiers en 2019

39.2.1 Exploitation (coupes de bois)

- Chavornay : bois du Devent,
- Corcelles : route de la Robellaz,
- et des châblis sur l'ensemble de la commune.



Assortiments	Chavornay 2019 Nb de m ³
Bois de service résineux	607
Bois de service feuillus	263
Bois d'industrie (panneaux et papier)	83
Bois de feu feuillus	605
Total m³	1559

39.2.2 Soins cultureux dans des jeunes peuplements

Surfaces concernées	Chavornay Nb d'ares
Surfaces plantées	296
EP	308
Soins cultureux	906
Total ares	1510

39.2.3 Travaux techniques

- Entretien courant des chemins
- Réfection du chemin dans la Côte de Chalamont (Essert-Pittet)

39.3 Informations diverses

39.3.1 Faune

De nouveaux occupants se sont installés sur notre territoire,

- Le cerf sur Corcelles
- Le castor au bord du Talent



39.3.2 Sapins

Lors du 100^{ème} de l'Abbaye Union & Paix, environs 600 sapins ont décoré nos rues.

Pour Noël, lors des distributions dans les trois villages, 180 sapins ont été offerts à l'ensemble des habitants de notre commune. Ils proviennent tous de nos forêts. Les plantations sont régulièrement renouvelées en prévision de ces évènements.

40 Domaines

40.1 Jardin scolaire

Au Verneret, derrière le Bâtiment A, un jardin scolaire est cultivé par les élèves des classes de la 5^{ème} à la 8^{ème} année. Les enfants viennent, par classe, 6 périodes entre mars et début juillet et 6 périodes entre août et octobre. En travaillant dans ce jardin en permaculture, ils sont sensibilisés à une culture écoresponsable. Aucun produit n'est utilisé pour les traitements. Par leurs recherches, ils doivent trouver la meilleure association de plantes afin qu'elles se complètent en nutriments ou qu'elles aient un rôle anti-insectes. Les élèves s'investissent avec grand plaisir et acquièrent de l'autonomie ainsi que le sens des responsabilités. Ils apprennent également l'entraide.

Le produit de la récolte est utilisé pour les cours de cuisine ou préparé par les différentes classes en vue d'une vente au marché du vendredi à Chavornay. Les fonds récoltés permettent de renouveler l'outillage ou d'acheter de nouveaux plantons.

En lien avec ce beau projet, le Comité Eco-schools, soutenu par la Direction des écoles et la Commune, est composé d'élèves, de parents d'élèves, d'enseignants, du responsable de la voirie et de la municipale. Ce comité s'est réuni régulièrement tout au long de l'année 2019 pour préparer une grande fête le 11 octobre, afin de recevoir officiellement le label international Eco-schools.

Nous sommes fiers d'être la première école publique de Suisse à obtenir cette reconnaissance. Eco-schools est le plus grand programme international d'éducation à l'environnement et au développement durable dont 77 pays font partie.



40.2 Oiseaux de notre commune

La Commune, par un engagement concret pour la biodiversité, a soutenu la pose de nids pour les hirondelles de fenêtre sur les bâtiments du site du Verneret.



L'hirondelle de fenêtre est une espèce protégée qui est également inscrite sur la liste rouge suisse des espèces menacées. Elle niche souvent sur des bâtiments au cœur même des villages.

L'Alliance vaudoise pour la nature (AVPN) parrainant cette belle action a proposé de couvrir les frais de mise en place, soit le matériel, les heures des experts et le coût de la mise œuvre. La

Commune reste cependant le maître d'ouvrage et, de ce fait, elle est responsable de la conservation des aménagements sur le long terme.

40.3 Revitalisation du Talent

Une séance de présentation par la DGE du projet de franchissabilité piscicole et revitalisation du Talent entre Chavornay et le Moulin de Bavois a eu lieu en mai 2019 avec une visite sur le terrain.

Sur les 600 mètres linéaires que compte ce projet, le but est d'abaisser et diminuer les pentes de chute, ce qui améliorerait la diversité et la migration piscicole. Le Talent est riche en espèces (truite lacustre, ombre de rivière ou encore truite de rivière) mais plutôt sur l'aval. Actuellement, certains poissons ne peuvent pas remonter les chutes pour frayer.

Des rampes à faune aménagées à certains endroits dangereux pourraient être salvatrices pour les animaux ou les personnes.

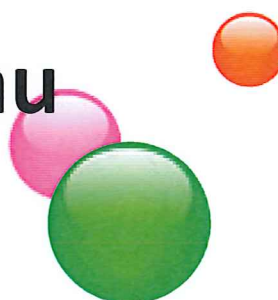
Les murs du côté de Bavois ne seraient pas touchés car il s'agit d'une zone d'instabilité et d'érosion du terrain.

41 Relations inter villageoises - Corcelles-sur-Chavornay

Lors du 100ème de l'Abbaye, pour terminer le cortège du lundi après-midi, les habitants de Corcelles ont préparé l'apéritif.

Je tiens à remercier chaleureusement toute la population du village pour son engagement et pour la prestation originale qui a conquis l'auditoire !

**Travaux
Gaz
Electricité
Eclairage public
Téléréseau**



■ Travaux - Services industriels

42 Travaux

42.1 Chavornay - Assainissement contre le bruit routier de la RC 293

Phase 1 (préavis n° 11-2/17 et 23-4/17)

Cette phase concerne la pose des parois antibruit (PAB) le long de la route cantonale (Rte d'Orbe/Rte de Corcelles) en traversée de localité dont la procédure de mise à l'enquête s'est achevée au mois de novembre 2017.

L'année 2018 a été consacrée exclusivement au traitement des oppositions et du recours à la Cour de droit administratif et public (CDAP) du canton de Vaud. Ce recours a eu un effet suspensif et aucuns travaux n'ont pu être exécutés sur l'ensemble des tronçons.

Au mois de mars 2019, la Cour du Tribunal cantonal s'est déplacée à Chavornay pour une audience durant laquelle une conciliation a abouti à la conclusion d'une convention entre les parties.

La Municipalité s'est engagée à modifier son projet le long des parcelles n° 626, 627, 628, 629 et 929 et à consulter les recourants dans le cadre de l'élaboration des plans d'exécution.

Les conditions prévues par la convention ayant pu être remplies, le recours, devenu sans objet, a été retiré et la cause rayée du rôle par décision du Tribunal cantonal du 30 octobre 2019.

Dans l'intervalle, la Municipalité a procédé aux nombreuses démarches organisationnelles en collaboration avec les entreprises et les services du Canton pour la planification des travaux proprement dits qui ont débuté par l'extrémité Ouest de la localité, au mois de septembre 2019.

Selon la planification faite au jour de la rédaction du présent rapport de gestion, les travaux se poursuivront sur le côté Nord de la route de Corcelles jusqu'au début du mois d'avril 2020. Les travaux côté Sud, objets du recours à la CDAP, seront planifiés et exécutés dans les meilleurs délais sur l'année 2020. Ces travaux nécessiteront une régulation par feux pour permettre de maintenir une circulation en bidirectionnelle alternée sur la route de Corcelles avec d'inévitables perturbations pour le trafic routier au centre de la localité.

Diverses communications ont été publiées afin d'informer les usagers de la route en général, les entreprises situées dans les zones d'activités de Chavornay et Orbe et les services d'urgence.

Au chapitre des subventions fédérales, les dernières publications de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) font état d'un solde de 51 millions de francs que les Cantons n'avaient pas sollicités fin mars 2018 écoulé. Une prolongation jusqu'à fin 2022 a été accordée aux collectivités pour épuiser le solde du programme-cadre en cours (2015-2018). Actuellement, aucune information n'a été publiée quant à l'état des subventions disponibles à ce jour et/ou au renouvellement d'un programme fédéral de subventionnement et de ses conditions.

Tenant compte de ce qui précède, La Municipalité a entrepris les démarches nécessaires pour demander l'octroi de subventions encore disponibles auprès de la Confédération et a, pour cela, exigé des entreprises de procéder à une facturation sur la base de l'avancement des travaux et distincte pour chaque tronçon de parois antibruit terminées. Il est précisé que ce procédé présente des lourdeurs administratives pour les entreprises. Les premières demandes de subventions ne pourront être envoyées qu'à partir de l'année 2020.

Phase 2 (préavis n° 23-4/17)

Il s'agit de travaux d'étude pour la requalification de la Rte de Corcelles/Rte d'Orbe permettant de déterminer avec précision le coût des travaux comprenant, selon l'étude bruit de référence Schopfer & Niggli SA (approuvée par le Conseil d'Etat le 19 juin 2013), principalement :

- la pose d'un revêtement à faible indice de bruit (type ACMR8) sur la route de Corcelles et la route d'Orbe (mesure 4.2.2 du rapport Schopfer & Niggli SA),
- la réalisation d'aménagements urbains favorisant la modération et la maîtrise de la vitesse de circulation sur la route de Corcelles tout en garantissant des voies de circulation d'une largeur suffisante pour les convois exceptionnels et agricoles selon la LRou (mesure 4.2.4 du rapport Schopfer & Niggli SA),
- l'assainissement des collecteurs défectueux EU/EC situés à la route de Corcelles et révélés par le rapport Cand Landi suite à l'inspection télévisée des conduites au mois de mai 2017.

La phase 2 intègre également la mise en œuvre des mesures issues de l'étude stratégique d'accessibilité multimodale (ESAM) dont le concept a été validé en date du 23 juin 2015 par les Communes de Chavornay et Orbe, avec l'appui du Canton de Vaud.

La Municipalité n'a entrepris aucuns travaux en 2018 afin de respecter la volonté exprimée par le Conseil communal de ne pas démarrer l'étude de la phase 2 des travaux de la route de Corcelles avant que la situation financière ne soit clarifiée et que la Municipalité réalise une nouvelle analyse financière de notre Commune (motion déposée par les membres de la Commission des finances et acceptée lors de la séance du 2 novembre 2017).

Les éléments financiers demandés ci-dessus ont été présentés par la Municipalité et acceptés par le Conseil communal à la fin de l'année 2018.

Au cours du premier trimestre 2019, La Municipalité a procédé à l'envoi des appels d'offres conformément à la procédure des marchés publics et a accordé les travaux d'étude à un bureau d'ingénieurs de la région en avril 2019.

En été 2019, la Municipalité a sollicité une séance avec l'OFROU afin de présenter le cadre général des mesures de protection contre le bruit et les aménagements projetés à proximité du périmètre des routes nationales.

Depuis le mois de novembre 2019, le dossier est en cours de traitement auprès de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et des services cantonaux intéressés pour un examen préalable, ceci conformément à la procédure pour le réaménagement des routes définie par la Loi cantonale sur les routes (LRou) et la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC).

Le subventionnement des chantiers communaux conduits sur des routes cantonales en traversée de localité a repris en janvier 2014 grâce à un accord entre le Conseil d'Etat et les Communes, que le Grand Conseil a avalisé en novembre 2013.

L'inscription au budget ordinaire de l'Etat de Vaud d'un montant qui a augmenté progressivement, pour s'établir durablement à 5 millions de francs annuels depuis 2016, se double d'un crédit spécifique de 40 millions pour la période 2014-2020.

Les moyens à disposition sont importants et il appartient aux Communes de les solliciter.

Les bases légales de lutte contre le bruit routier demandent de favoriser les mesures à la source, qui permettent de protéger globalement et plus efficacement les personnes. Dans le domaine de l'infrastructure routière, les mesures à la source sont les revêtements phono-absorbants, les réductions de vitesse et toute adaptation du trafic qui réduit le bruit.

42.2 Chavornay - Création d'un cheminement piétonnier à la route d'Yverdon

La réalisation de 2 bâtiments sur la parcelle n° 5003 a permis, avec la collaboration des propriétaires, de compléter le cheminement piétonnier existant par un trottoir d'une longueur de 50 mètres parfaitement sécurisé. Cet aménagement permet dorénavant aux promeneurs d'utiliser un itinéraire confortable et sûr le long du côté Ouest de la route d'Yverdon, depuis le giratoire jusqu'au ruisseau de Sadaz, à la sortie de la localité.

42.3 Chavornay - Réalisation d'une route d'accès rue du Levant (parcelle 196)

Il s'agit d'une liaison entre les rues existantes à l'Est et la Résidence Au Fil du Talent à l'Ouest par un nouveau chemin d'accès de 46 mètres de longueur et des équipements à réaliser sur la parcelle communale n° 196.

Ce projet a été soumis à la procédure pour la construction ou le réaménagement des routes définie par les lois cantonales en vigueur (LRou et LATC) et a été mis à l'enquête du 6 juin au 5 juillet 2018.

Le Conseil communal du 8 novembre 2018 a accordé un crédit de construction pour la réalisation de cet ouvrage et a décidé de lever les oppositions suscitées par ce projet (préavis n° 17-4/18).

En date du 12 décembre 2018, la Direction des infrastructures et des ressources humaines (DIRH) du Canton de Vaud a décidé d'approuver, à son tour, la réalisation du projet et a notifié à chaque opposant, par lettre recommandée, la décision de lever les oppositions y relatives, ainsi que la voie de recours possible auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP).

En février 2019, un recours contre la décision cantonale et la décision communale a été déposé auprès de la CDAP. Ce recours a un effet suspensif et aucuns travaux ne peuvent être exécutés.

Au mois de juin 2019, la Cour du Tribunal cantonal s'est déplacée à Chavornay pour une audience en présence des parties et de représentants de la DGMR.

Au moment de la rédaction de ces lignes, l'affaire est toujours pendante, dans l'attente d'une décision de la CDAP.

42.4 Chavornay - Etude de faisabilité de l'aménagement des rues de la Cité, du Levant et de Sadaz (secteur Nord)

Un crédit d'étude a été accordé à la Municipalité (préavis n° 15-3/18) pour l'établissement d'un avant-projet d'aménagement du secteur Nord du quartier "Lougilloux-Mollenchire" afin d'améliorer la situation devant le collège de la Cité et procéder à une analyse pour sécuriser les déplacements des usagers (piétons, vélos, véhicules).

Il est rappelé que cette étude répond de manière favorable à la motion déposée par M. Olivier Briand et acceptée par le Conseil communal du 6 avril 2017.

L'étude doit aboutir à l'établissement d'un rapport détaillé proposant des aménagements possibles du périmètre, ainsi que le coût estimatif des travaux à envisager pour, notamment :

- rendre la rue de la Cité sur une grande partie piétonne,
- réaliser des aménagements pour sécuriser la zone de dépose devant le collège de la Cité,
- réaliser d'autres liaisons prévues dans le plan de quartier.

En juin 2019, une séance avec les représentants de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) a permis de définir les contours de ce projet pour affiner le rapport d'étude en cours.

A noter que la réalisation des aménagements projetés pour ce projet est fortement dépendante du résultat de la procédure en cours auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP) au sujet de la réalisation d'une route d'accès rue du Levant (parcelle 196).

42.5 Chavornay - Lougilloux-Mollenchire - homologation des zones 30 km/h

Au mois de juin 2019, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) a effectué des comptages et contrôles statistiques de vitesse sur l'ensemble du secteur Lougilloux-Mollenchire afin de vérifier l'efficacité des mesures permettant d'admettre si le V85 est inférieur ou égal à 38 km/h, le V85 étant la vitesse en-dessous de laquelle circule le 85 % des véhicules.

<i>Emplacement</i>	<i>V₈₅</i>
<i>Rue de la Cité à la hauteur du no 3</i>	<i>33 km/h</i>
<i>Route d'Yverdon à la hauteur du no 13</i>	<i>35 km/h</i>
<i>Rue de la Cité</i>	<i>30 km/h</i>
<i>Rue de Sadaz à la hauteur du no 1</i>	<i>34 km/h</i>
<i>Rue de Sadaz à la hauteur du no 3</i>	<i>30 km/h</i>
<i>Rue du Jura à la hauteur du no 38</i>	<i>29 km/h</i>
<i>Rue du Jura à la hauteur du no 22B</i>	<i>31 km/h</i>
<i>Rue de la Gare</i>	<i>28 km/h</i>

Sur la base de ces résultats, l'homologation des zones 30 km/h a été accordée au mois de décembre 2019 permettant, le cas échéant, d'effectuer des contrôles répressifs.

42.6 Chavornay - Mesures pour la maîtrise de la vitesse du trafic routier en entrée de localité

Au mois de juin 2019, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) a accepté la demande de la Commune visant à abaisser la vitesse à l'approche de l'entrée de la localité côté Nord à 60 km/h, au lieu de 80 km/h.

La pose d'un panneau limitant la vitesse à 60 km/h a été légalisée aux abords de la route cantonale 289 C-P, route d'Yverdon, à quelques 200 mètres avant l'entrée de la localité.

42.7 Chavornay - Travaux de réfection sur les routes en localité

42.7.1 Travaux de réfection et d'entretien

Les infrastructures à proximité des zones d'activités ainsi que les principaux axes routiers de la localité sont davantage sollicités par les manœuvres et le transit routier lourd et léger, ainsi que par les convois dits exceptionnels qui semblent affectionner la traversée de notre localité, au détriment d'itinéraires empruntant les routes nationales, plus particulièrement l'échangeur d'Essert-Pittet à la croisée des autoroutes A1 et A9. La Municipalité est contrainte de procéder régulièrement à la réfection de nombreux regards et grilles, ainsi que des bordures de trottoir situées sur l'ensemble de la commune. Lorsque cela est nécessaire, des travaux de pose d'enrobés sont réalisés pour colmater les imperfections qui apparaissent sur le bitume.

42.7.2 Rue de la Gare / Rue du Jura

En novembre 2017, la Municipalité a conclu une convention avec le propriétaire de la parcelle n° 1761 pour la création d'aménagements routiers à exécuter au carrefour rue de la Gare/rue du Jura, en marge du chantier pour la construction d'un bâtiment d'habitation et surface commerciale (Coop). Ces aménagements prévoient notamment le rehaussement de la chaussée et marquage au sol dans le but de modérer le trafic et sécuriser le cheminement piétonnier sur ce secteur. Les travaux qui débiteront à la fin du mois de février 2020 seront financés à hauteur de 1/3 par la Commune.

42.8 Corcelles-sur-Chavornay - Travaux de réfection sur les routes en localité

Le 15 juin 2019, de violentes précipitations ont inondés rues et caves. Face à la situation d'urgence, la population a fait preuve de solidarité en prêtant main forte à un ami, un voisin ou encore aux employés communaux.



Des travaux de consolidation de la bordure en grave, le long de la route cantonale (route de Vuarrens), ont été exécutés pour garantir une meilleure évacuation des eaux de surface et éviter (autant que possible) que le même phénomène se reproduise à l'avenir.

43 Services industriels

43.1 Eclairage public en général

43.1.1 Travaux de modernisation

En complément des travaux d'entretien courant sur toute la commune, l'assainissement des infrastructures d'éclairage public a été poursuivi par le remplacement des têtes d'éclairage par du LED et des armoires d'alimentation vétustes, le cas échéant.

Cette mesure d'efficacité énergétique offre un bon potentiel d'optimisation de l'éclairage et d'économies financières.

Cette modernisation est également planifiée, dans certains secteurs, en fonction des travaux de réfection des routes ou de la suppression de vieux poteaux en bois.

La Municipalité a adjudgé des travaux sur le secteur du Vieux Moulin (avec élimination des mâts en bois) et sur l'ensemble de la localité d'Essert-Pittet (hors route cantonale en traversée de localité), représentant plus de 30 têtes d'éclairage avec systématiquement un abaissement programmé (entre 30 % et 50 %) de la luminosité.

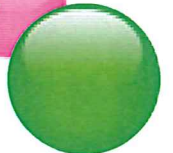
43.1.2 Décors festifs

Une quinzaine de nouveaux décors festifs répartis dans les localités de Chavornay, Corcelles-sur-Chavornay et Essert-Pittet sont venus compléter le matériel existant.

Ces illuminations sont globalement appréciées par la population à l'occasion des fêtes de fin d'année.

L'installation et le démontage ont été assurés par le personnel du service de la voirie.

Bâtiments
Locations
Conciergerie
Energies renouvelables
Relations inter villageoises



■ Bâtiments communaux - Locations - Conciergerie - Energies renouvelables - Relations inter-villageoises

44 Bâtiments communaux

44.1 Projets réalisés en 2019

L'année 2019 a été principalement marquée par l'inauguration du nouveau collège sur le site du Verneret, Bâtiment C, qui a été inauguré le vendredi 7 juin 2019 en présence de Mme Nuria Gorrite, Cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines. La direction des écoles et les autorités communales des villes et villages voisins étaient également invités.

Le samedi 8 juin, le site a été ouvert à la population intéressée à visiter cette nouvelle structure scolaire qui a été pleinement opérationnelle à la rentrée d'août 2019.

Suite à l'état des lieux, quelques retouches ont toutefois été nécessaires.

Les enseignants ont exprimé leur satisfaction concernant la luminosité des salles de classe et le choix des équipements pédagogiques favorisant un enseignement de qualité.

Le local de l'économat a été agrandi et optimisé afin de correspondre au nouveau volume des salles de classe.



La place de jeux des "Petits Poucets" a été inaugurée ce printemps. Elle accueille les enfants de la Garderie Les Petits Poucets mais aussi les enfants de la commune et leurs mamans notamment.

A Corcelles, afin de répondre à une demande croissante de salles autant pour les écoles que pour les sociétés locales, un projet d'aménagement de la salle communale en salle de sport a vu le jour.

44.2 Aménagements - Réparations

L'étanchéité du toit de la salle de Sport 1 est maintenant terminée; suite au CECB, une subvention a été perçue pour assumer son coût de CHF 16'680.00. Ce bâtiment a subi d'importants dommages, le feu ayant été bouté de manière intentionnelle à un container à proximité.

Le village de Corcelles a été touché par les fortes pluies du mois de juin.

Le rez-de-chaussée de la salle communale a été inondé avec près de 40 cm d'eau boueuse ainsi que les caves de l'ancienne Maison de Commune.



A Essert-Pittet, aucun projet d'envergure n'a été réalisé, seul l'entretien courant des infrastructures a été effectué.

44.3 Quelques actions de 2019 (liste non exhaustive)

- Nous gérons actuellement 55 contrats de maintenance pour un montant total de CHF 50'069.00. Une analyse est actuellement en cours en vue d'optimiser ce portefeuille qui a commencé avec les contrats d'entretien des ascenseurs de la commune.
- La barrière en bois du préau d'Essert-Pittet a été changée.
- La chaudière à mazout du collège de Corcelles a été changée par une chaudière au gaz.
- Pour optimiser le nettoyage des salles, une auto-laveuse a été testée pour les grandes surfaces, dans l'objectif de soulager notre service de conciergerie qui pourrait alors s'affairer à d'autres tâches. Les collaborateurs se sont dits satisfaits de cette prestation. Une offre est en cours d'examen.
- La normalisation du plan de fermeture des portes est toujours en cours.
- Des plans de situation ont été installés sur le site du Verneret afin de permettre une orientation plus aisée sur le site.
- La signalétique "feu" a été mise aux normes à l'intérieur des bâtiments communaux.
- Un escalier en bois a été créé pour la liaison entre la salle de Sport 2 et la place de stationnement.
- Le drapeau des JOJ 2020 a flotté sur les bâtiments communaux des 3 villages.



45 Location des infrastructures communales

Une première analyse succincte des infrastructures de la Commune, toutes confondues, démontre une augmentation des locations dont les loyers perçus sont respectivement de

CHF 1'742'319.00 en 2018

CHF 1'932'972.00 en 2019.

Augmentation de CHF 190'653.00.

Cette augmentation provient essentiellement de la mise en service du Bâtiment C (salles de classe, UAPE et réfectoire). Les demandes de location de nos locaux sont toujours aussi importantes.

Dès la rentrée scolaire 2019, la grande salle de Corcelles a été mise à disposition des écoles pour des heures de rythmique.

Les salles de classes d'Essert-Pittet sont toujours à disposition des écoles, même si elles ne sont pas occupées pendant l'année scolaire 2019-2020.

46 Conciergerie

46.1 Organisation

Les services de la conciergerie et de l'intendance veillent à la propreté et au bon fonctionnement technique de l'ensemble du parc immobilier de la commune, y compris des écoles. Il est composé d'un apprenti, de 3 collaboratrices et de 4 collaborateurs, dont un chef de service et un intendant.

L'équipe de conciergerie est fortement sollicitée, que ce soit pour le nettoyage, la technique et le service.

- **Nettoyage** : avec la mise en service du Bâtiment C, le service de conciergerie a été fortement sollicité et doit faire preuve plus que jamais d'une organisation optimale car les bâtiments se situent sur 3 localités.
- **Technique** : correctif, préventif des équipements, projets, location des salles et suivi des contrats.
- **Service** : les différentes demandes des écoles ont été satisfaites; il s'est agi de bancs et armoires supplémentaires dans les vestiaires ou de déménagements de classes (tables et chaises) par exemple.

Sur demande de la Direction des écoles, les élèves dès la 5P gardent leurs chaussures pour aller en classe (commodité et hygiène) ce qui génère un surplus de travail pour le service de conciergerie.

En début d'année, M. Norbert Duvillard, qui remplaçait en CDD M. Michel Marchand atteint dans sa santé, a vu son contrat modifié en CDI. M. Duvillard, en arrêt maladie de juin à décembre, a été remplacé par Mme Mme Violeta Gligorova, en CDI, le temps de sa convalescence.

Mme Irma Maire, qui avait la charge de l'entretien des bâtiments à Essert-Pittet, a donné sa démission pour août 2019. Mme Irma Maire était rémunérée à l'heure.

L'Association "L'Île aux Corbeaux", qui gère l'UAPE, a engagé l'entreprise "Ciel Nettoyage", entreprise yverdonnoise, pour le nettoyage de ses locaux.

Le service de conciergerie de la Commune reste en appui pour l'entretien préventif et correctif des équipements de l'UAPE.

M. Daniel Graf est venu en renfort pour nettoyer et contrôler les extérieurs des salles de sport et des collèges les lundis matin avant l'arrivée des élèves, en raison des désagréments constatés à la suite des locations des salles communales et à la vie du week-end sur le site du Verneret et parfois même sur celui de la Cité.

46.2 Formation

M. Brayan De Sousa, apprenti de dernière année, est sur le point d'obtenir son CFC d'Agent d'exploitation en été 2020.

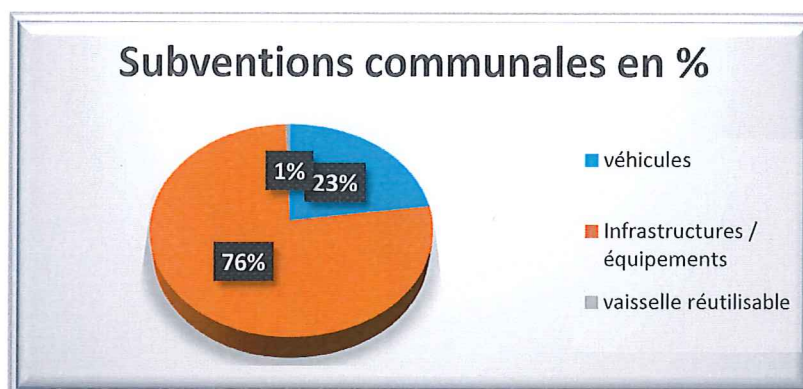
M. David Truffer est en cours de formation pour l'obtention du brevet fédéral d'Agent d'exploitation (2019-2021).

47 Energies renouvelables

47.1 Infrastructures

En 2019, les demandes de subvention au fonds communal pour les énergies renouvelables et le développement durable ont été de CHF 46'077.00, contre CHF 3'000.00 en 2018

Demandes		Arrondi en CHF
Véhicules	Vélos, scooters, voitures	10'500.00
Infrastructures/Equipements	Panneaux thermiques et photovoltaïques, bornes de recharge, équipements de cuisine ...	35'280.00
Vaisselle réutilisable	Eco vaisselle lors de manifestation	300.00



Par ailleurs, un projet de constitution d'une coopérative pour l'utilisation des toitures des bâtiments communaux à des fins d'installations de panneaux photovoltaïques est toujours d'actualité.

48 Relations inter villageoises – Corcelles-sur-Chavornay

48.1 Une vie à Corcelles

Après 3 années de fonctionnement, la Commune fusionnée donne toujours autant satisfaction aux habitants de Corcelles.

Lors des intempéries du mois de juin lors desquelles plusieurs ménages, ainsi que des infrastructures communales, ont été touchés par des inondations et des coulées de boues, on a pu apprécier un élan de solidarité bienvenu entre les habitants pour la remise en état des biens communs et privés. Notre service de voirie est intervenu rapidement et énergiquement sans ménager ses efforts.

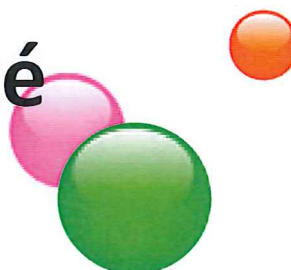


Il tient à cœur à L'Association Fête villageoise de Corcelles-sur-Chavornay d'amener de la vie au village et resserrer les liens entre ses habitants notamment. Avec l'aide de bénévoles, elle a organisé différentes manifestations qui ont rencontré un franc succès auprès de la population de Corcelles. Les habitants des localités d'Essert-Pittet et de Chavornay y sont toujours les bienvenus.

La Jeunesse de Corcelles, plus motivée que jamais, continue à organiser la Fête nationale, le 31 juillet au soir, et envisage l'organisation d'un bal de Jeunesse à la grande salle de Corcelles en 2020.

Les deux sociétés œuvrent pour assurer des manifestations au village.

Aménagement du territoire
Urbanisme
Police des constructions
Vente de terrains communaux
Salubrité



■ Aménagement du territoire - Urbanisme - Police des constructions

49 Aménagement du territoire

49.1 Plan directeur régional

De mi-décembre 2018 à mi-février 2019, après plus de trois ans et demi de travaux, l'Association pour le Développement du Nord vaudois (ADNV) soumet le Plan directeur régional (PDR) du Nord vaudois à la consultation publique. Ce document a été élaboré en étroite collaboration avec de nombreux élus et responsables techniques de la région ainsi que les services cantonaux, en particulier le Service du développement territorial (SDT), la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et la Division biodiversité et paysage (DGE-BIODIV).

Le Plan directeur régional est composé d'une partie de diagnostic, accompagné d'une cinquantaine de cartes thématiques et de cartes de synthèse, d'un volet stratégique décrivant cinq enjeux et, enfin, d'un volet opérationnel présentant 59 mesures.

Lors de cette consultation, la Municipalité a réagi sur différents aspects techniques, notamment concernant l'importante problématique du trafic, de la mobilité et des transports. Suite à cette phase, le PDR a fait l'objet de corrections une dernière fois en octobre 2019 avant que le volet stratégique soit soumis à l'approbation des Conseils communaux, début 2020 pour la commune de Chavornay.

49.2 Stratégie régionale de gestion des zones d'activités

Pour répondre à l'ordonnance sur l'aménagement du territoire, la délimitation de nouvelles zones d'activités économiques requiert l'introduction par le Canton d'un système de gestion des zones d'activités garantissant, globalement, leur utilisation rationnelle.

Selon le plan directeur cantonal, la création de nouvelles zones d'activités est subordonnée à l'existence de stratégies régionales de gestion des zones d'activités, qui sont établies sur la base du découpage territorial contenu dans la ligne d'action D1 du plan directeur cantonal. Les stratégies peuvent être formalisées notamment dans un plan directeur régional.

Pour les communes de la région du Nord vaudois, la démarche d'établissement du plan directeur régional a été initiée en 2019. Son pilotage est assuré par une structure de projet composée d'un Comité de pilotage PDZA-NV (COPIL) et d'un Groupe technique (GT). Ces deux entités comprennent des représentants des 70 Communes concernées, de l'organisme régional et de la structure d'agglomération et, en tant que représentants invités selon les phases d'avancement du travail, des Services du développement territorial (SDT) et de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI). Les Comités des structures partenaires, soit le COPIL AggloY et Bureau de l'ADNV, délèguent leurs compétences en la matière aux organes en place. Ils sont consultés pour information ou lors de décisions stratégiques et financières. Pour la Commune de Chavornay, M. Christian Kunze, syndic, est représenté au COPIL et M. Joël Badini, ingénieur communal, fait partie du GT.

Afin de mener à bien le présent mandat comprenant une phase de diagnostic ainsi qu'une première étape du volet stratégique visant à définir un objectif, une méthodologie et un vocabulaire commun pour les étapes qui se suivent, plusieurs rencontres et séances ont été tenues en 2019 par les différents acteurs. Ce travail va se poursuivre au minimum durant le premier semestre de 2020.

49.3 Gare CFF

Les travaux de mise en conformité des accès au train ont pratiquement tous été terminés durant l'année 2019. Toutefois, quelques travaux de finition ou adaptation (pose d'une glissière de sécurité, modification d'un mur) doivent encore être entrepris prochainement.

49.4 Etude de trafic du secteur Gare/Jura/Cité

Suite à l'étude de trafic menée par le bureau Christe & Gygax Ingénieurs Conseils SA pour les secteurs " collège/rue de la Cité ", " carrefour route d'Orbe/rue de la Cité/rue de la Gare " ainsi que " carrefour rue de la Gare/rue du Jura ", les décisions suivantes ont déjà été prises, à savoir :

- Collège de la Cité et rue de la Cité : une étude générale du secteur a été effectuée, en collaboration avec la Direction générale de la mobilité et des routes DGMR notamment. Un projet d'aménagements routiers est en cours auprès de nos mandataires en vue de sa réalisation (réaménagements, mise en place d'une zone piétonne).
- Carrefour rue de la Gare/rue du Jura/accès gare : afin d'améliorer la sécurité des piétons à cet endroit au vu des constructions édifiées dans ce secteur, la création d'un plateau surélevé avec revêtement coloré va être réalisé durant le premier semestre 2020.
- Carrefour route d'Orbe/rue de la Cité/rue de la Gare : une étude détaillée pour l'amélioration de ce secteur doit être entreprise.

50 Urbanisme

50.1 LAT - Révision des plans généraux d'affectation

Comme déjà évoqué l'an dernier, suite à l'étude préliminaire effectuée par le bureau Plarel SA et tenant compte des effets de l'application des nombreux paramètres imposés par la 4ème révision du plan directeur cantonal dont le texte a été adopté en juin 2017 par le Grand Conseil et le Conseil d'Etat vaudois et approuvé par le Conseil fédéral en janvier 2018, la Municipalité a décidé de ne pas procéder, dans l'immédiat, à la révision des PGA.

En effet, une telle révision aurait contraint la Municipalité de dézoner certaines parcelles constructibles à Essert-Pittet et à Corcelles-sur-Chavornay. Néanmoins, la Municipalité reste attentive à l'évolution de l'application de la LAT.

50.2 Plan d'affectation (PA) " Les Moëllettes – Bas du Village 2 "

Le document a été adapté suite aux remarques et demandes de la Municipalité et a été soumis pour examen préliminaire auprès du Service du développement territorial (SDT) le 23 octobre 2019. Les propriétaires ont accepté l'aménagement d'un conteneur enterré public dans le périmètre du plan d'affectation, côté Grand'Rue.

L'élaboration du PA suit son processus et le retour de l'examen préliminaire, assorti des remarques des services cantonaux, devrait nous parvenir dans le courant du 1er trimestre 2020.

50.3 Plan partiel d'affectation " Sous-Ville, Perrevuit, Les Places, Vers la Gare, Saint Marcel " (zone industrielle)

Suite à l'examen préalable du dossier par les services de l'Etat, la Municipalité a procédé aux adaptations exigées par ces services.

De plus, elle a rencontré à deux reprises les quatre propriétaires concernés par le secteur C du PPA afin de leur présenter le projet d'intention qui consisterait à créer un secteur proche de la gare dont les activités seraient liées au tertiaire et au commerce. La proposition de la Municipalité ayant trouvé l'intérêt des propriétaires, ceci permet de remplir une des conditions imposée par le Canton, à savoir, garantir la disponibilité des terrains pour le futur développement du secteur.

Mi-octobre 2019, la Municipalité a soumis le dossier adapté pour examen préalable complémentaire auprès des services cantonaux ; à ce jour, elle est en attente d'une réponse.

50.4 Secteur Nord du giratoire

Dans le but d'améliorer l'attractivité du centre du village, la Municipalité a souhaité mener une pré-étude pour la mise en place d'un projet de plan d'affectation qui permettait de revoir les règles d'aménagement dans le secteur Nord-Ouest du giratoire, entre la route d'Yverdon et la rue de la Cité. Quatre parcelles appartenant à différents propriétaires étaient concernées. Pour ce faire, une esquisse des possibilités d'aménagement a été établie par le bureau d'urbanisme Plarel SA, en tenant compte des exigences cantonales en matière d'augmentation des possibilités à bâtir notamment.

Après rencontre et présentation de ces informations aux principaux propriétaires concernés, cette vision à court terme n'a malheureusement pas retenu leur intérêt pour l'instant.

50.5 Commission consultative d'urbanisme (CCU)

La CCU n'a pas siégé en 2019.

50.6 Commission de salubrité

La Commission de salubrité s'est réunie à quatre reprises.

51 Police des constructions

51.1 Optimisation des processus

Notre commune a eu la chance de s'attacher les compétences d'un Ingénieur communal en créant un bureau technique. Améliorer notre système de milice par ce professionnalisme certain engendre des changements dans les habitudes de chacun.

Dans un but d'améliorer la " relation client ", MM. Badini et Abetel ont revu le processus de prise en charge des dossiers.

Si avant, les dossiers étaient rapidement soumis à une procédure d'enquête après une analyse sommaire, au risque de devoir fournir des compléments d'information ou adapter le projet à la fin la procédure (avec le risque de devoir être soumis à une mise à l'enquête complémentaire), aujourd'hui ils font l'objet d'une analyse complète en amont de la mise à l'enquête et ne sont soumis à cette procédure qu'après préavis favorable de la Municipalité.

Dans ce sens, les principaux architectes travaillant sur le territoire communal ont été rencontrés. Ces moments ont permis des échanges constructifs et permettront le traitement des dossiers de manière efficiente dans l'intérêt de tous.

Dialogue, clarté et efficacité sont les maîtres mots du dicastère.

51.2 Enquêtes publiques et permis de construire

Durant l'année 2019, 31 enquêtes publiques ont été ouvertes (29 en 2017, 20 en 2018) et 29 permis de construire ont été délivrés (25 en 2017, 31 en 2018).

51.3 Permis d'habiter/d'utiliser

Durant l'année 2019, 11 permis d'habiter/d'utiliser ont été délivrés (14 en 2017, 5 en 2018).

51.4 Dispenses d'enquête publique

Durant l'année 2019, 73 dispenses d'enquête publique ont été délivrées (93 en 2017, 79 en 2018).

51.5 RiBT (Réseau intercommunal des Bureaux Techniques)

Dans le cadre du RiBT, notre bureau technique a analysé 13 dossiers pour les Communes d'Ependes et de Bavois. Des conseils en matière de police des constructions, d'aménagement du territoire et d'urbanisme sont régulièrement dispensés aux exécutifs des Communes adhérentes (Ependes, Bavois et Belmont-sur-Yverdon).

51.6 Bâtiment scolaire " Verneret C "

Une partie des travaux liés à la réalisation du collège comprenant 10 salles de classe, un réfectoire et une UAPE se sont terminés mi-2018 ce qui avait permis de livrer les 5 premières salles de classe pour la rentrée scolaire 2018/2019. Les travaux restant se sont prolongés jusqu'en février 2019 ; l'UAPE a été mise en fonction à ce moment-là. Les autres salles de classe et le réfectoire ont pu être occupées dès la rentrée scolaire 2019/2020.

51.7 Immeuble de 10 logements adaptés et d'un CAT

Le projet de construction d'un deuxième immeuble d'appartements adaptés avec un Centre d'accueil temporaire (CAT) s'est concrétisé avec l'obtention du permis de construire en octobre 2019. Outre les locaux prévus pour l'exploitation du CAT, l'immeuble comportera 10 logements de 2 pièces et deux locaux dédiés à des activités commerciales, administratives ou de services. Les travaux ont débutés en novembre 2019.

52 Conclusions

La Municipalité demande au Conseil communal de Chavornay,

- Vu le rapport de la Municipalité du 27.04.2020;
- Ouï le rapport de la Commission de gestion ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

de bien vouloir lui donner décharge pour sa gestion 2019.

Au nom de la Municipalité

Le syndic



Le secrétaire



Chavornay, le 23 avril 2019

LISTE DES ABREVIATIONS

ADEOC	Association de Développement Economique Orbe - Chavornay
ADNV	Association de Développement du Nord Vaudois
AIAE	Association Intercommunale d'Amenée d'eau Echallens et environs
AJOVAL	Accueil de Jour des enfants région Orbe-La Vallée
ARAS	Association de Communes de la Région d'Action Sociale de Cossonay-Orbe-La Vallée
ARCC	Association Intercommunale pour l'épuration des Côtes de Chalamont
ASP	Assistant de Sécurité Publique
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVS / AI / APG / AF / AC	Assurance Vieillesse et Survivants / Assurance Invalidités / Assurance Perte de Gains / Allocations Familiales / Assurance Chômage
BAMO	Bureau d'Assistance du Maître de l'Ouvrage
BE	Bureau des Etrangers
CCTL	Centre de Contrôle du Trafic Lourd
CEF	Conseillère école-famille
CET	Conseil d'établissement
CIN, CYP, CYT	Cycle Initial, Primaire, de Transition
CIP	Caisse Intercommunale de Pension
CISEROC	Commission Intercommunale d'Intégration Suisses Etrangers et de prévention du Racisme Orbe – Chavornay
CMS	Centre Médico-Social
COCHE	Commission CHavornay et Environs
CODIR	Comité de Direction
COSP	Centre d'Orientation Scolaire et Professionnelle
CSR	Centre Social Régional
CT	Commission des transports
CVE	Centre de Vie Infantile
DGEO	Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire

DPS	Détachement de Premiers Secours
EC	Eaux Claires
EU	Eaux Usées
EJED	Espace Jeunesse et Education (service communal propre à Chavornay)
EMS	Etablissement Médico-Social
EPSCE	Etablissement secondaire et primaire Chavornay et Environ
GED	Gestion Electronique des Documents
LACI	Loi sur l'Assurance Chômage
LAJE	Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants
LAMal	Loi sur l'Assurance Maladie
LATC	Loi sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions
LDIS	Loi sur la Défense Incendie et de Secours
LEO	Loi sur l'Enseignements Obligatoire
LPE	Loi sur la Protection de l'Environnement
LOPV	Loi sur l'Organisation Policière Vaudoise
LPP	Loi sur la Prévoyance Professionnelle
MDJO	Maison Des Jeunes d'Orbe
OC	Chemin de fer Orbe-Chavornay
OFROU	Office Fédéral des Routes
OFT	Office Fédéral des Transports
ORNI	Ordonnance sur la protection contre le Rayonnement Non Ionisant
OM	Ordures Ménagères
ORPC	Organisation Régionale de la Protection Civile
PC (PCi)	Protection Civile
PGEE	Plan Général d'Evacuation des Eaux
PN	Passage à Niveau
PPA	Plan Partiel d'Affectation
RC (assurance)	Assurance Responsabilité Civile

RC (routes)	Route Cantonale
RCB	Registre Cantonal des Bâtiments
RH	Ressources Humaines
RFE	Revenu de Fonctionnement Epuré
RIPO	Réseau Intercommunal d'eau de la Plaine de l'Orbe
RPT	Réforme de la Péréquation financière et répartition des charges entre la Confédération et les Cantons
SAF	Syndicat d'Améliorations Foncières
SAF ZI	Syndicat d'Améliorations Foncières de la Zone Industrielle
SDT	Service du Développement Territorial
SDISPO	Service de Défense Incendie et de Secours de la Plaine de l'Orbe
SP	Sapeurs Pompiers
SPAS	Service de Prévoyance et d'Aide Sociales
SPECo	Service de la Promotion Economique et du Commerce
STAP	Station de Pompage
STEP	Station d'Epuration
TSP	Travailleur Social de Proximité
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UAPE	Unité d'Accueil Pour Ecoliers
UCV	Union des Communes Vaudoises
USL	Union des Sociétés Locales
ZFD	Zone de Faible Densité
ZI (ou ZIN)	Zone Industrielle